



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX DE LA COMMUNE DE LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY



Approuvée par le Conseil d'Administration le 9 juin 2022

Table des matières

Introduction	1
Mot du Président	1
Remerciements	2
Le contexte réglementaire	3
La méthodologie retenue	3
I. Le diagnostic de territoire	5
A. Les dynamiques du territoire	5
1. La population	5
2. La scolarisation	8
3. Les allocataires CAF	9
4. Le chômage	10
5. Le statut d’occupation des ménages	11
B. L’enfance – la jeunesse – la famille	12
<i>L’enfance et jeunesse (1600 enfants de 0 à 24 ans)</i>	<i>12</i>
<i>La petite-enfance : 0 à 2 ans</i>	<i>13</i>
<i>L’enfance : 3 à 11 ans</i>	<i>14</i>
<i>La pré-adolescence et adolescence : 12 à 17 ans</i>	<i>14</i>
<i>Le jeunesse : 18 à 24 ans</i>	<i>15</i>
<i>Les familles</i>	<i>15</i>
<i>Les couples au sein de la commune</i>	<i>16</i>
<i>Les familles monoparentales</i>	<i>16</i>
<i>Les familles nombreuses</i>	<i>16</i>
C. L’accès aux droits – le numérique – l’emploi – la formation	17
<i>L’emploi, le chômage, la formation</i>	<i>17</i>
<i>La vulnérabilité</i>	<i>20</i>
<i>Accès aux droits</i>	<i>23</i>
<i>Le numérique</i>	<i>24</i>
D. Le cadre de vie (handicap – logement – santé – mobilité)	28
<i>Le logement</i>	<i>28</i>
<i>Les logements sociaux</i>	<i>32</i>
<i>La mobilité</i>	<i>36</i>
<i>La santé</i>	<i>39</i>
<i>Le handicap</i>	<i>40</i>
E. Les séniors et les personnes âgées	43

II. Les constats	46
A. La population générale	46
1. Portrait	46
2. L'offre de services actuelle	46
B. L'enfance – la jeunesse – la famille	47
1. Portrait	47
<i>La Petite-Enfance.....</i>	<i>47</i>
<i>L'enfance et la jeunesse.....</i>	<i>47</i>
<i>Les familles</i>	<i>47</i>
2. L'offre de services actuelle	47
<i>La Petite Enfance</i>	<i>47</i>
<i>L'enfance et la jeunesse.....</i>	<i>47</i>
<i>Les familles</i>	<i>48</i>
C. L'accès aux droits – le numérique – l'emploi – la formation	48
1. Portrait	48
<i>L'accès aux droits et la vulnérabilité</i>	<i>48</i>
<i>Le numérique.....</i>	<i>49</i>
<i>L'emploi et la formation</i>	<i>49</i>
2. L'offre de services actuelle	49
<i>L'accès aux droits et la vulnérabilité</i>	<i>49</i>
<i>Le numérique.....</i>	<i>50</i>
<i>L'emploi et la formation</i>	<i>50</i>
D. Le cadre de vie (handicap – logement – santé – mobilité)	50
1. Portrait	50
<i>Le logement</i>	<i>50</i>
<i>La mobilité.....</i>	<i>50</i>
<i>La santé</i>	<i>51</i>
<i>Le handicap.....</i>	<i>51</i>
2. Offre de services actuelle	52
<i>Le logement</i>	<i>52</i>
<i>La mobilité.....</i>	<i>52</i>
<i>La santé</i>	<i>52</i>
<i>Le handicap.....</i>	<i>52</i>
E. Les séniors et personnes âgées	52
1. Portrait	52
2. L'offre de services actuelle	53

III. Le plan d'actions	54
<i>L'action sociale et le développement social local</i>	<i>54</i>
<i>La famille</i>	<i>55</i>
<i>L'enfance et la Jeunesse</i>	<i>55</i>
<i>Les séniors et personnes âgées.....</i>	<i>55</i>
IV. Le déploiement.....	57
V. L'évaluation.....	58
VI. Les annexes	59

Introduction

Mot du Président

C'est avec grand plaisir que je vous présente notre première démarche d'analyse des besoins sociaux de la commune de Laneuveville devant Nancy. En mettant en exergue les atouts et faiblesses de notre territoire, nous pouvons construire une action sociale adaptée au plus grand nombre. Chaque Laneuvevilloise, chaque Laneuvevillois doit et peut compter sur la collectivité et le CCAS.

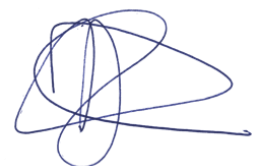
Porté depuis toujours par une volonté de proximité envers les habitants, je suis convaincu que l'ABS est l'occasion de concrétiser cette démarche qui apportera aux administrateurs du CCAS des données de terrain facilitant des réponses quasi personnalisées.

Cette dynamique partenariale s'installe également pour élaborer un diagnostic partagé.

S'agissant d'une première démarche d'analyse dans notre commune, nous sommes demeurés timides dans l'implication des habitants. A terme, nous souhaiterions les intégrer davantage et plus tôt dans le processus.

Il me semble primordial de doter notre commune d'un outil stratégique et pertinent au bénéfice d'une action globale de cohésion sociale.

M. DA CUNHA,
Président du CCAS



Remerciements

Nos remerciements vont aux Laneuvevilloises et Laneuvevillois qui nous ont apportés leur soutien en nous permettant de collecter des données précieuses. Merci d'avoir pris le temps de répondre au questionnaire.

Le CCAS tient à remercier les membres des CoPil et CoTech pour leur présence active qui aura permis tout au long de la démarche d'ABS d'avoir un regard critique et constructif.

Nos remerciements vont également à l'ensemble des institutions, services et associations qui se sont mobilisées à nos côtés pour mener à bien l'ABS, et plus précisément :

Mme COLIN, Conseillère Métropolitaine déléguée à la Métropole numérique, Adjointe au maire à l'Éducation et aux affaires scolaires

M. RIGOLOT, Directeur, Pôle Enfance, Jeunesse, Éducation et Sports (EJES)

M. ROVARIS, Pôle EJES

Mme LHUILLIER, Conseillère Technique Action Sociale, Caisse d'Allocations Familiales, Délégation Territoriale Métropole du Grand Nancy

M. PARISSÉ, Président du Comité des Sages, Président de Laneuv'Ville Solidaire

Mme DETHOREY, Conseillère en Économie Sociale et Familiale ; Mme FABER, Assistante de service social, Conseil Départemental, Maison Départementale des Solidarités Nancy Sud Est, Site de Jarville-la-Malgrange

Mme HIPPERT, Directrice, Direction Action Sociale et Insertion ; M. BERNARD, responsable du service autonomie, Territoire Grand-Nancy ; M. HENRY, Chargé de mission dossiers transversaux autonomie, Direction de l'autonomie, Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

Mme DUMONT, Présidente de l'Amicale des Retraités

M. TEBINA, Chef de projet Contrat de Ville Thématique Emploi – Développement Économique, Maison de l'Emploi et Mission Locale du Grand Nancy

M. DUSSINE, Directeur Maison Départementale Des Personnes Handicapées de Meurthe-et-Moselle

Mme CABLAN, Puéricultrice cadre de santé Protection Maternelle et Infantile (PMI), Antennes Grand Centre et Est, Territoire Grand Nancy ; Mme CUVELIER, Puéricultrice de PMI, Maison des Solidarités Grand Nancy Sud-Est, Site de Tomblaine

Mme ROBERT, Directrice déléguée cohésion sociale insertion, Pôle Sport Culture Vie sociale, Direction du développement social, de la jeunesse et de la santé, Métropole du Grand Nancy

Mme PEYTUREAU, Chargée d'études, Habitat-cohésion sociale, SCALEN

Sans oublier, Mme FONCIN, Master Formation, Travail et Territoire en développement, Université de Lorraine ; et Mme LAMOTTE, Directrice du CCAS, pour la conduite et la rédaction de l'ABS.

Le contexte réglementaire

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées¹. Il est en charge de l'aide sociale légale et de l'action sociale facultative.

Le cadre réglementaire ne définit pas les contours de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS). Toutefois, elle consiste à réaliser un diagnostic socio-démographique de l'ensemble de la population d'une commune et ainsi, à identifier ses besoins sociaux.

L'ABS est une obligation légale pour tous les CCAS depuis 1995². Il est initialement prévu que les CCAS procèdent « annuellement à une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population qui relève d'eux, et notamment de ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées, et des personnes en difficulté ».

En 2016, l'annualité de la démarche est supprimée. Un nouveau décret³ prévoit que l'ABS fasse l'objet « d'un rapport présenté au conseil d'administration [du CCAS] au cours de l'année civile qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux ».

L'objectif d'une ABS est d'être un outil d'aide à la décision pour les élus. Le diagnostic permet d'avoir une vision précise des besoins sociaux de la population permettant de mieux y répondre à travers l'action sociale de la commune.

La méthodologie retenue

La méthodologie de projet a été appliquée afin de permettre une réflexion stratégique issue d'un diagnostic social

Parce qu'il n'y a pas une méthodologie de conduite de projet mais une combinaison de méthodes et d'outils, le CCAS a retenu 6 étapes :

- L'élaboration d'un diagnostic complet
- Une gouvernance du projet
- Une définition des objectifs, des orientations générales
- Une définition d'objectifs opérationnels
- Une traduction en fiche action
- Une évaluation des résultats

Lors du conseil d'administration du 12 juillet 2021, les administrateurs ont délibéré pour identifier les acteurs de la gouvernance de l'ABS. A savoir :

- Un Comité Technique composé de Mme VERNEAU, en qualité de Vice-Présidente, et des agents du CCAS
- Un Comité de Pilotage composé de M. DA CUNHA, Président, Mme VERNEAU, Vice-Présidente, M. LOMBARD, administrateur élu, M. CHRÉTIEN, administrateur nommé.

¹ Article 123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles

² Décret n°95-562 du 6 mai 1995 relatif aux centres communaux et intercommunaux d'action sociale ainsi qu'aux sections de centre communal d'action sociale des communes associées et portant dispositions particulières applicables aux centres communaux d'action sociale de Marseille et de Lyon

³ Décret n°2016-824 du 21 juin 2016 relatif aux missions des centres communaux et intercommunaux d'action sociale

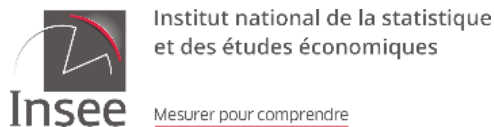
L'élaboration de diagnostic a été élaboré par thématique de concert avec les acteurs de la thématique en question. 4 réunions thématiques ont eu lieu à propos de :

- Enfance, jeunesse et famille
- Accès aux droits, numérique, emploi et formation
- Cadre de vie (logement, santé, handicap, mobilité)
- Les séniors et les personnes âgées



Un questionnaire à destination de la population a également été mis en place. Dans l'ABS, les remontées statistiques apparaîtront dans un encadré orange.

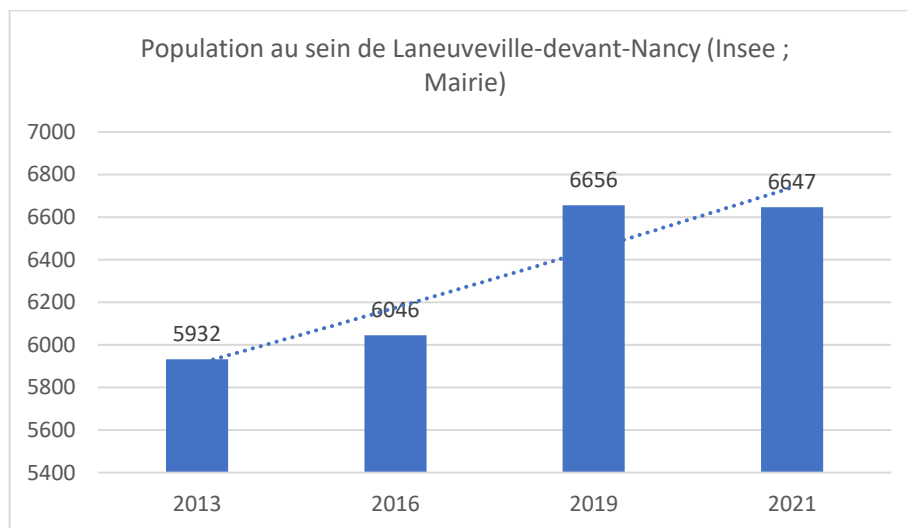
Les sources des données :



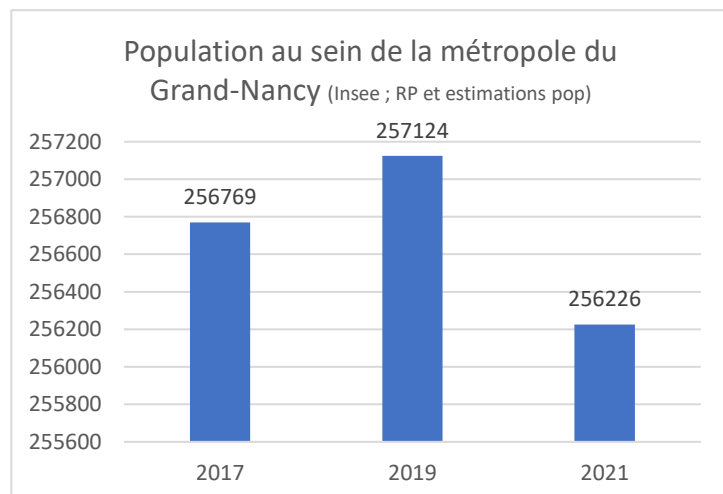
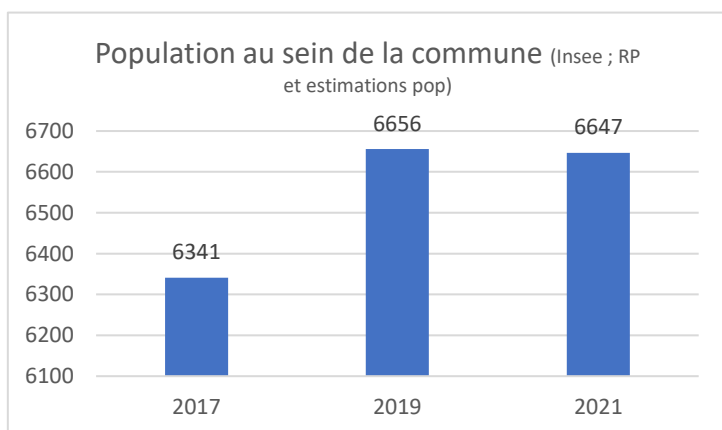
I. Le diagnostic de territoire

A. Les dynamiques du territoire

1. La population

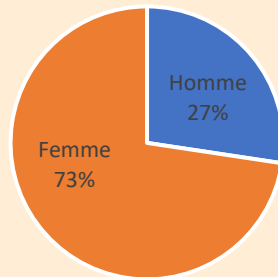


À Laneuveville-devant-Nancy, la population a augmenté de **12,1%** entre 2013 et 2021.



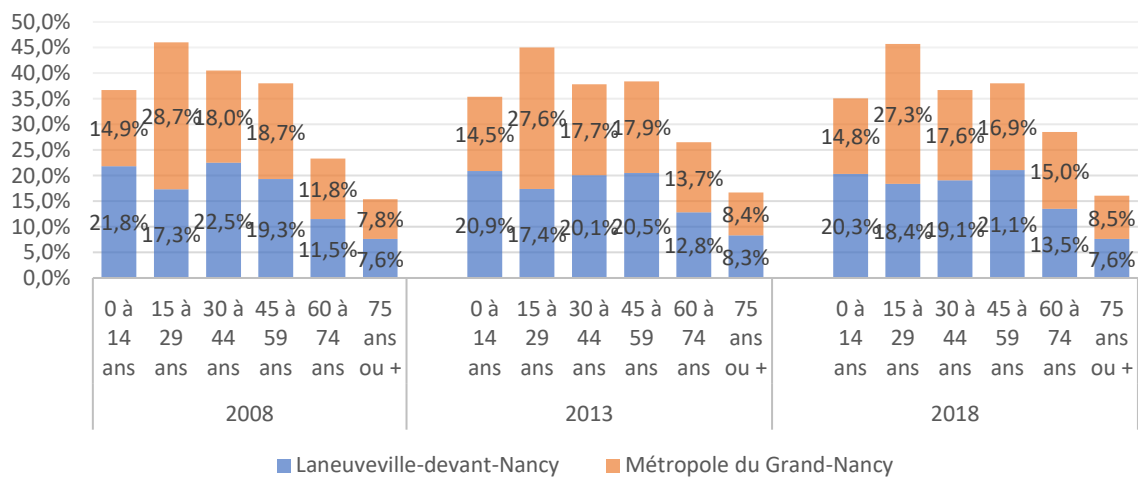


Population ayant répondu au questionnaire



→ **73%** de réponses viennent des femmes

POPULATION PAR TRANCHES D'ÂGE AU SEIN DE LA MÉTROPOLE DU GRAND-NANCY ET DE LA COMMUNE DE LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY



→ **Pyramide des âges en France en 2018 : 35,4% de jeunes et 28,9% de personnes âgées entre 60 et 75 ans et plus.**

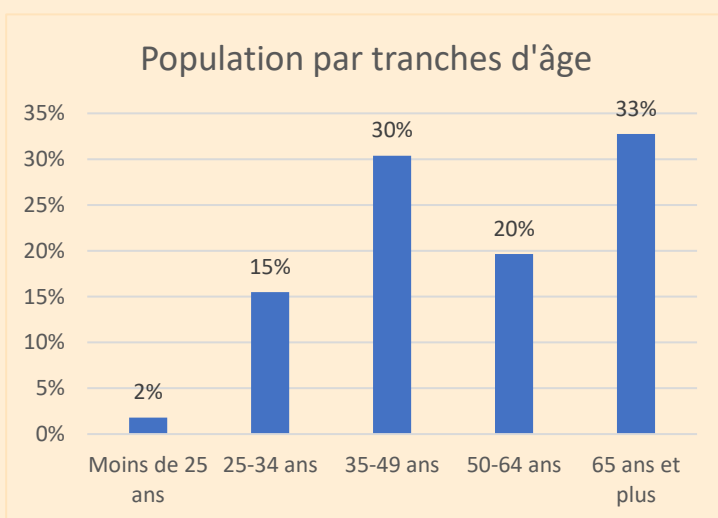
→ **38,7 % de personnes jeunes (0 à 29 ans)** en 2018 à Laneuveville-devant-Nancy (39,1% en 2008)

→ **40,2 % de familles (de 30 à 59 ans)** en 2018 à Laneuveville-devant-Nancy (41,8% en 2008)

→ **21,1 % de séniors / personnes âgées (60 à 75 ans et plus)** en 2018 à Laneuveville-devant-Nancy (19,1% en 2008)

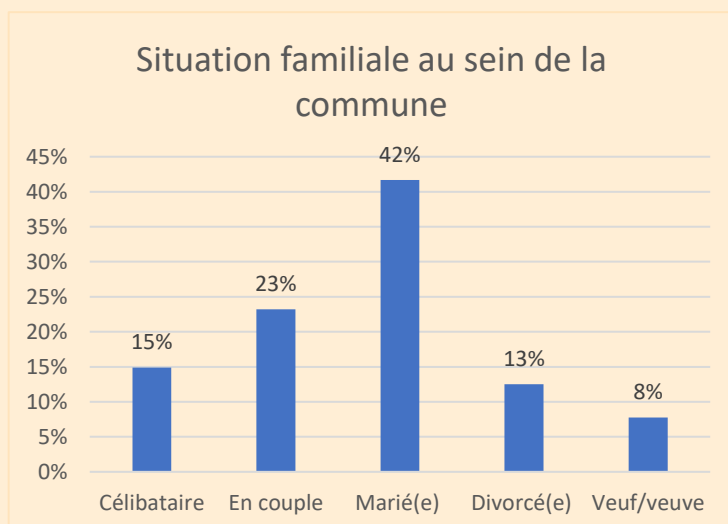
→ **Baisse significative de la population âgée de 30 à 44 ans** avec 19,1% en 2018 contre 22,5% en 2008.

- ➔ **42,1 % de personnes jeunes** en 2018 au sein de la métropole du Grand-Nancy (43,6% en 2008)
- ➔ **34,5 % de familles (de 30 à 59 ans)** en 2018 au sein de la métropole du Grand-Nancy (36,7% en 2008)
- ➔ **23,5 % de séniors / personnes âgées** en 2018 au sein de la métropole du Grand-Nancy (19,6% en 2008)
- ➔ **Baisse de la population âgée de 30 à 44 ans** avec 17,6% en 2018 contre 18% en 2008.

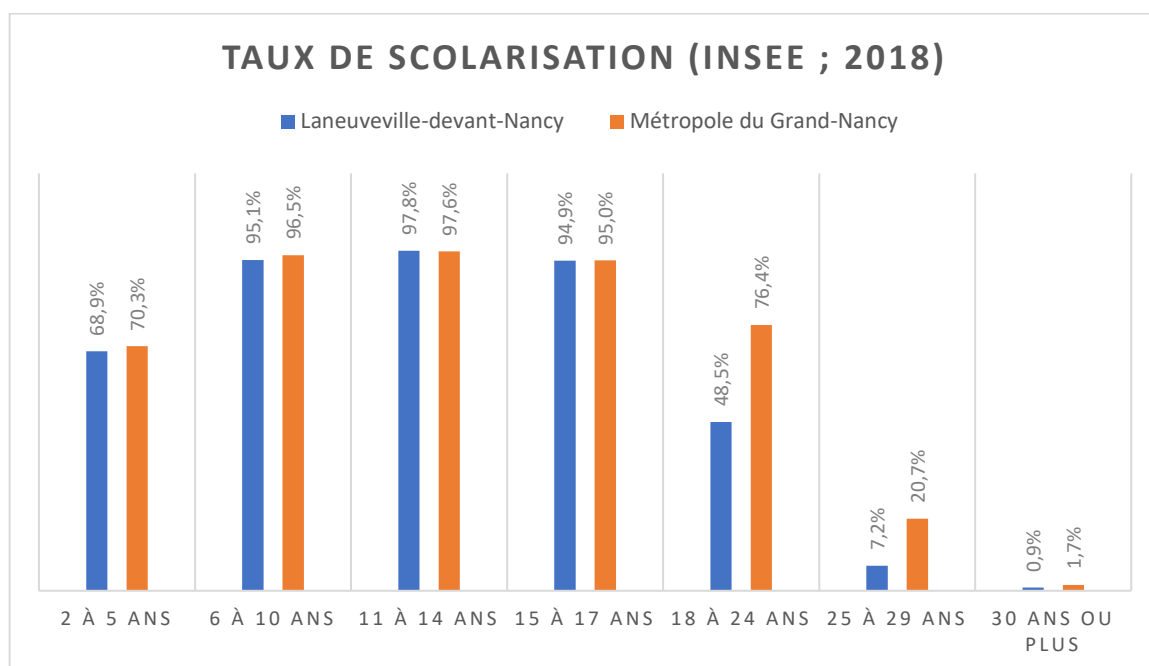


Tranches d'âge les plus représentatives :

35-49 ans / 65 ans et plus



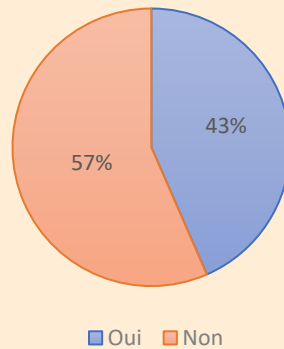
2. La scolarisation



- ➔ Au sein de la commune de Laneuveville-devant-Nancy, le taux de jeunes scolarisés âgés de 18 à 24 ans est de **48,5%**. Au sein de la métropole du Grand-Nancy, ce taux est de **76,4%**.
- ➔ Le taux d'enfants de 2 à 5 ans scolarisés est de **68,9%** à Laneuveville-devant-Nancy contre **70,3%** à la métropole de Grand-Nancy et **73,8%** au niveau national.
- ➔ Taux de la population non scolarisée de 15 ans ou plus n'ayant pas ou peu de diplômes :
 - **18,7%** à Laneuveville-devant-Nancy
 - **18,3%** au sein de la métropole du Grand-Nancy
 - **21,9%** au niveau national
- ➔ Taux de la population non scolarisée de 15 ans ou plus ayant un diplôme de l'enseignement supérieur :
 - **31,5%** à Laneuveville-devant-Nancy
 - **39,7%** au sein de la métropole du Grand-Nancy
 - **30,7%** au niveau national



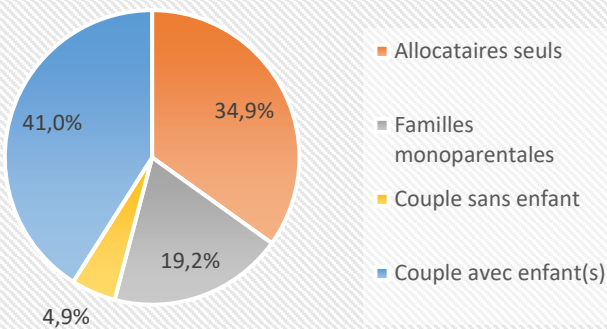
Enfants à charge



57% des personnes n'ont pas d'enfants à charge

3. Les allocataires CAF

Allocataires de la CAF au sein de Laneuveville-devant-Nancy en 2020



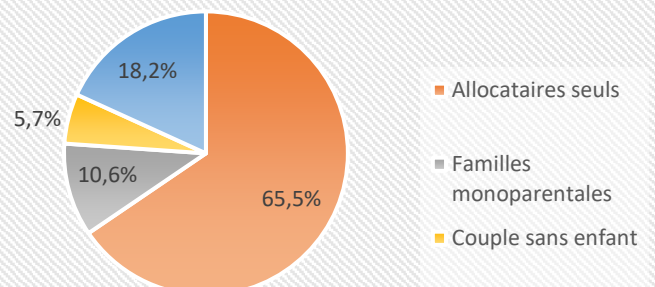
Sur 6 538 habitants, 1 337 personnes sont allocataires de la CAF c'est-à-dire **20,4% de la population**.

Au sein de Laneuveville-devant-Nancy, la part la plus importante des allocataires CAF est celle des **couples avec enfant(s) avec 41%**. Les **allocataires seuls** sont également présents sur le territoire avec **34,9%** des allocataires. Les familles monoparentales représentent une part plus significative au sein de la commune avec **19,2%** contre 10,6% au sein de la métropole.

Sur 257 431 habitants, 78 597 personnes sont allocataires de la CAF, soit **30,5% de la population**.

Au sein de la métropole du Grand-Nancy, **65,5% des allocataires de la CAF sont des allocataires seuls**. Cela représente 20% de la population de la métropole du Grand-Nancy.

Allocataires de la CAF au sein de la métropole du Grand-Nancy en 2020



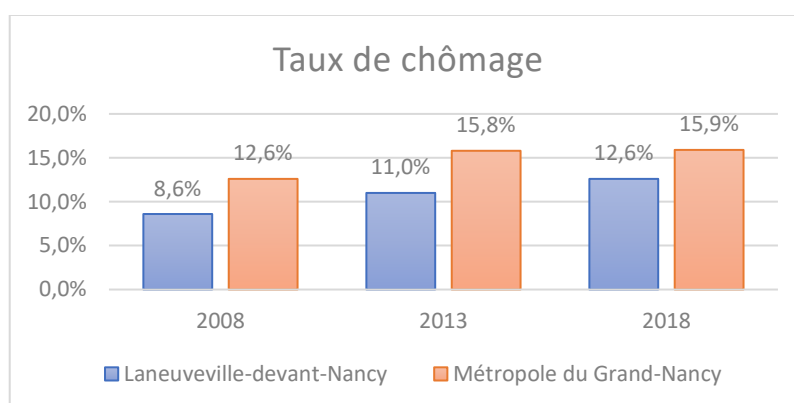
4. Le chômage

Selon l'INSEE, est au chômage au cours d'une période de référence, toute personne qui :

- est âgée d'au moins quinze ans ;
- n'a pas travaillé au cours de cette période ;
- est disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours ;
- a cherché activement un emploi dans le mois précédant cette période.

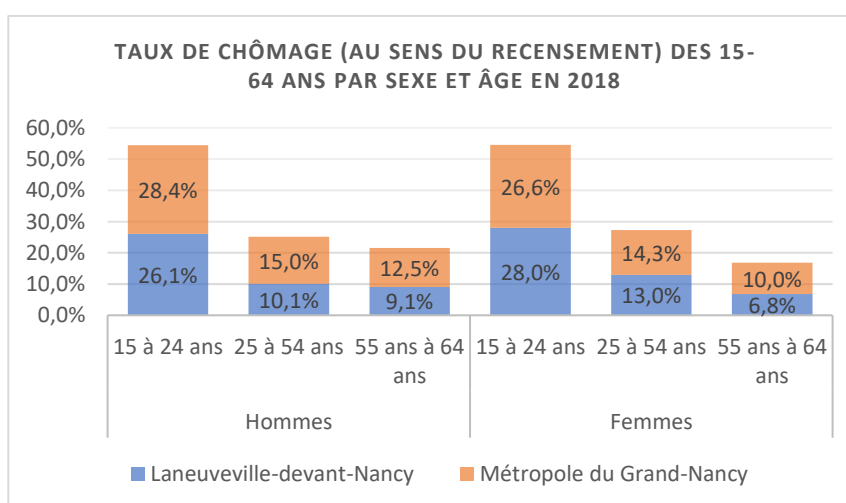
Ainsi, selon cette définition, l'INSEE considère qu'une personne qui a travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence n'est pas au chômage.

Au contraire de l'Insee qui applique les règles du Bureau International du Travail (BIT) et qui mesure le chômage à partir d'études statistiques, Pôle Emploi considère que sont aux chômages les demandeurs d'emploi inscrits auprès de ses services.

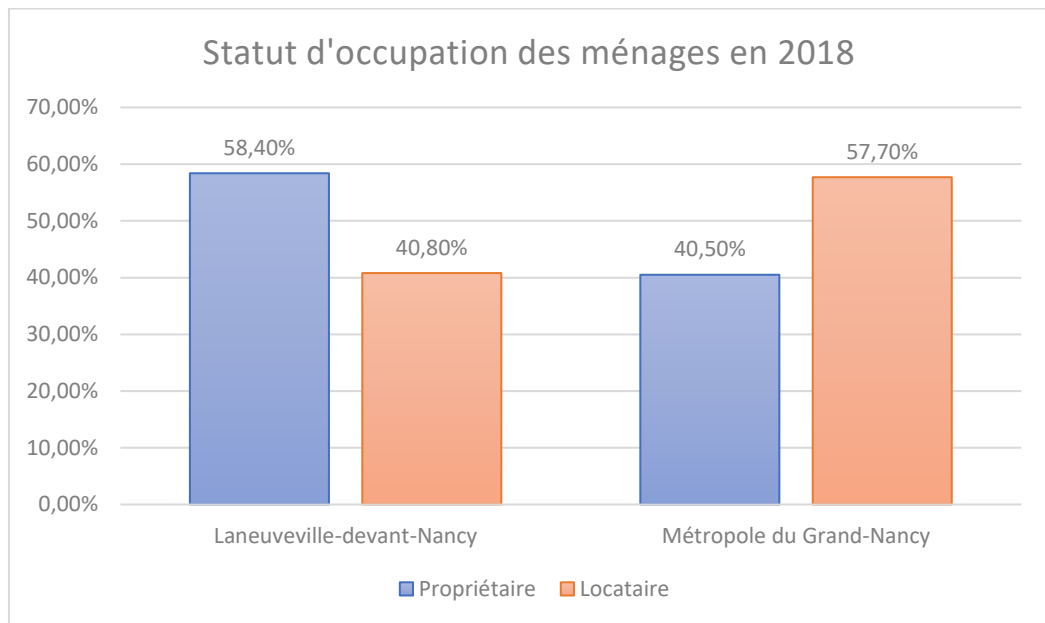


➔ Au sein de la commune de Laneuveville-devant-Nancy, le pourcentage de personnes au chômage est de 8,6% en 2008 et augmente à 12,6% en 2018. Le nombre de chômeurs passe de 245 à 391 personnes, avec ainsi **un taux de variation de 59,6%**.

➔ Au sein de la métropole du Grand-Nancy, le taux de chômage est plus significatif qu'au sein de la commune en atteignant 15,9% en 2018 mais le taux de variation est moins significatif. En effet, le nombre de chômeurs passe de 15 167 à 18 290 personnes, avec ainsi un **taux de variation est de 20,6%**.

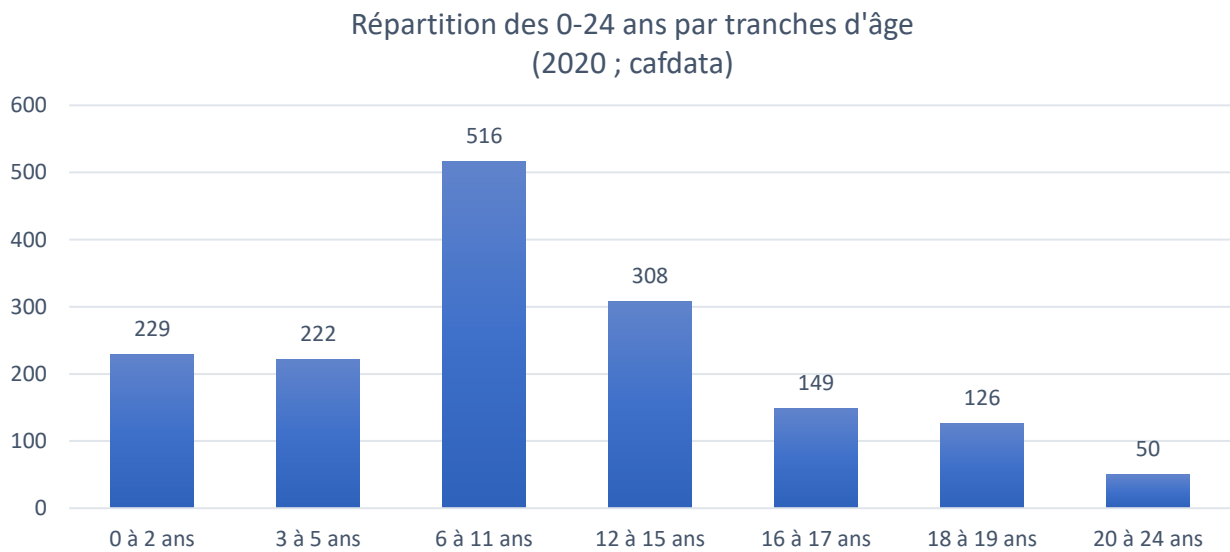


5. Le statut d'occupation des ménages



B. L'enfance – la jeunesse – la famille

L'enfance et jeunesse (1600 enfants de 0 à 24 ans)

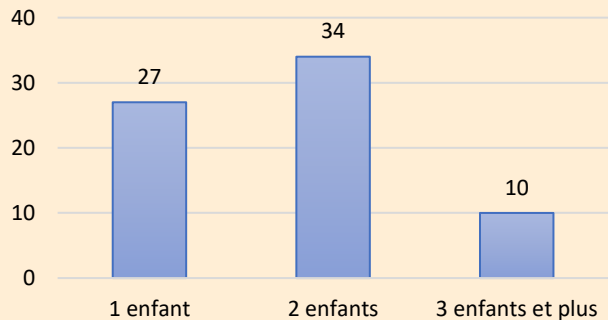


➔ Les enfants et les jeunes, de 0 à 24 ans, représentent **24,5 %** de la population.

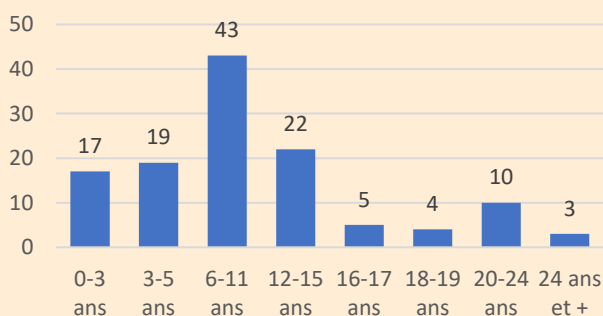


Sur 169 personnes, **73** ont des enfants à charge et sont donc concernés par la thématique enfance/jeunesse/famille.

Nombre d'enfants à charge au sein de la commune

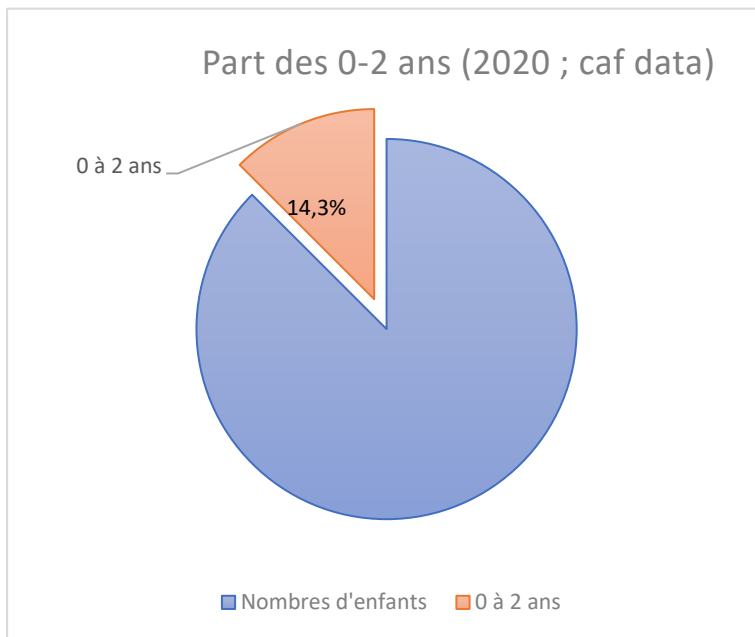


Tranches d'âge des enfants/jeunes au sein de LDN



La tranche d'âge des enfants la plus présente sur le territoire est celle des **6-11 ans**.

La petite-enfance : 0 à 2 ans



46 places en crèche + la Halte-Garderie depuis 2012

2019 : 65 naissances

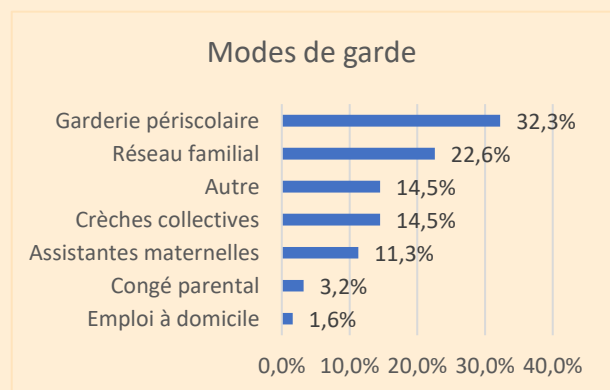
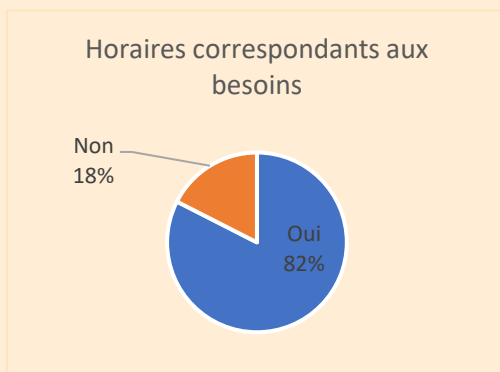
2020 : 83 naissances

2021 : 61 naissances

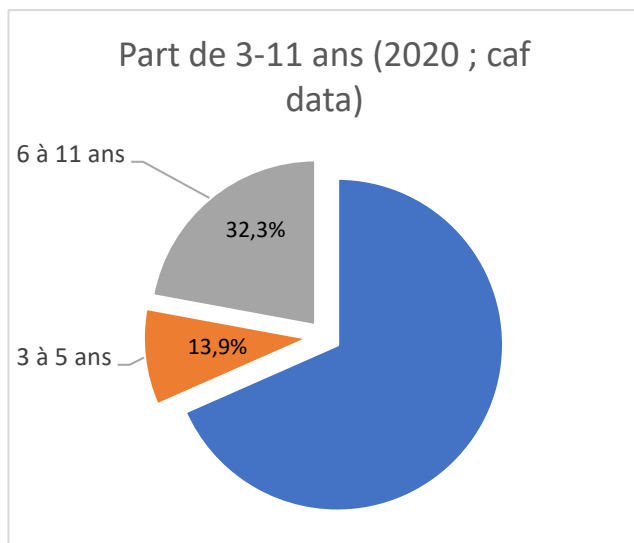
Moyenne de naissances sur les 3 dernières années : **69,7 naissances**

65 enfants en âge de rentrer à l'école maternelle à partir de septembre 2022

229 enfants potentiellement concernés par un mode de garde de la petite-enfance / **170 places** (assistantes maternelles + crèche et Halte-Garderie)



L'enfance : 3 à 11 ans



Les enfants âgés de 3 à 11 ans représentent 46,2% des enfants au sein de la commune et 11,3% de la population de Laneuveville-devant-Nancy.

3 à 5 ans :

En 2020 : **222 enfants** âgés de 3 à 5 ans (cafdata)

Année scolaire 2020/2021 : **229 enfants scolarisés** en maternelle à Laneuveville-devant-Nancy (effectifs internes)

6 à 11 ans :

En 2020 : **516 enfants** âgés de 6 à 11 ans (cafdata)

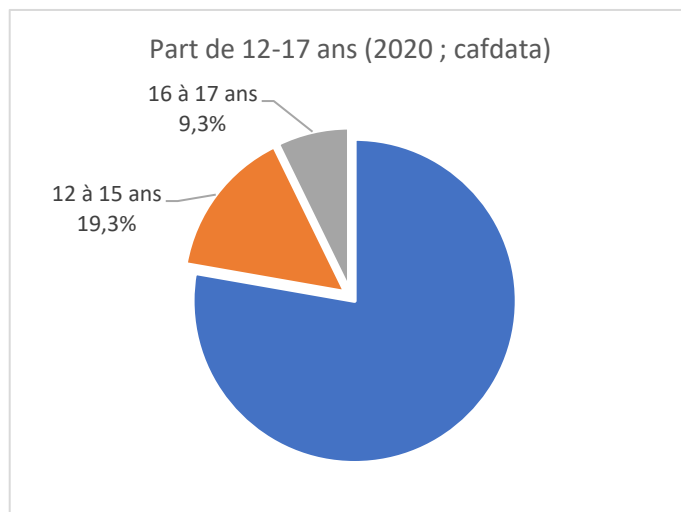
Année scolaire 2020/2021 : **433 enfants scolarisés** en école primaire à Laneuveville-devant-Nancy (effectifs internes)

La pré-adolescence et adolescence : 12 à 17 ans

Les jeunes âgés de 12 à 17 ans représentent **28,6 %** des enfants au sein de la commune et **7%** de la population de Laneuveville-devant-Nancy.

Lieux de scolarisation (sur un échantillon 155 collégiens bénéficiant du Pass' Rentrée, soit une représentation de **50,32%**) :

- 110 sont scolarisés au collège Montaigu à Heillecourt
- 28 ont scolarisés au collège Albert Camus à Nancy
- 12 sont scolarisés au collège La Malgrange à Jarville
- 5 sont scolarisés dans des établissements spécialisés



Collège Montaigu (année scolaire 2021/2022) : **230 collégiens** issus de Laneuveville sur 572 collégiens

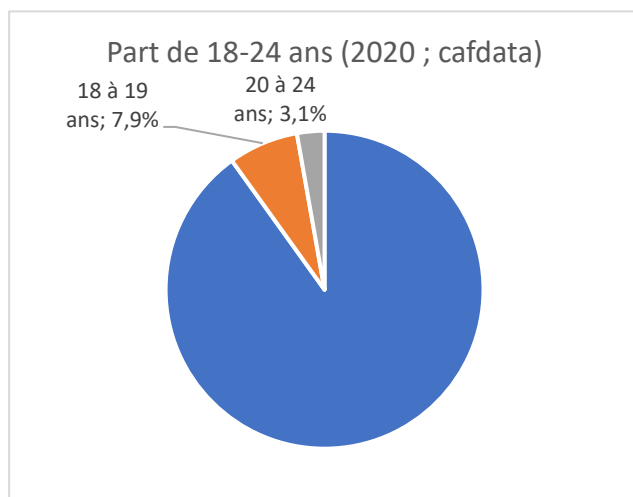
Après le collège, cinq établissements : lycée Jeanne d'Arc, lycée Henri Poincaré, le lycée Frédéric Chopin à Nancy, le lycée Arthur Varoquaux à Tomblaine et le lycée Jacques Callot à Vandoeuvre.

Dispositifs à destination des 9-17 ans (mairie) : Bouge tes vacances (qui remplace les tickets sports) depuis fin 2021

- En février 2022 : 48 jeunes

- En avril 2022 : 86 jeunes
 - Moyenne d'âge : 10 ans
 - 87% de Laneuvevillois

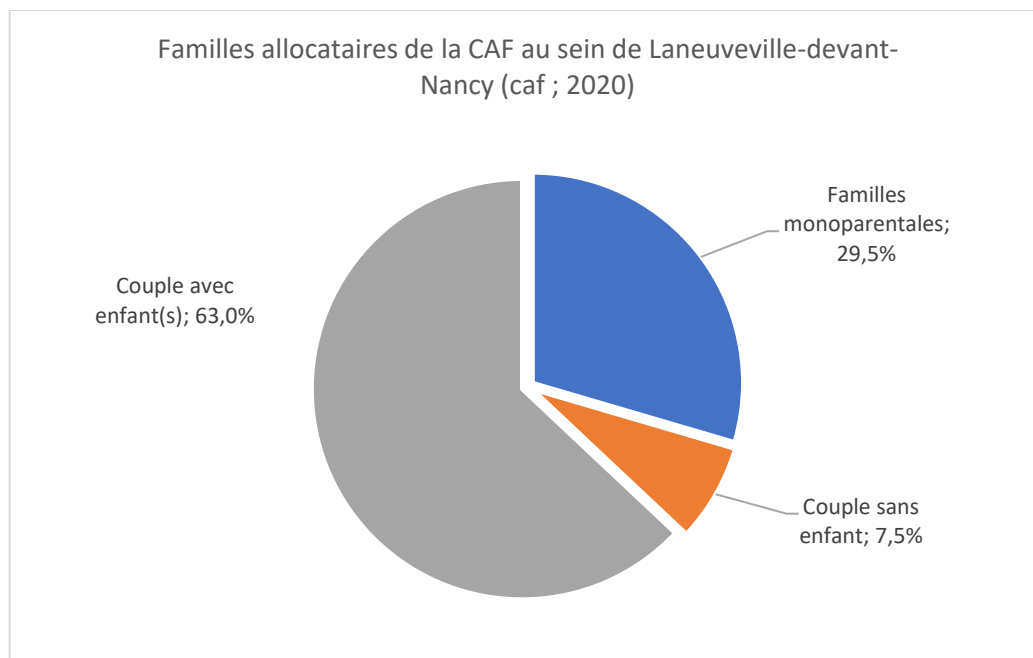
La jeunesse : 18 à 24 ans



Les jeunes âgés de 18 à 24 ans représentent **11 %** des enfants au sein de la commune et **2,7%** de la population de Laneuveville-devant-Nancy.

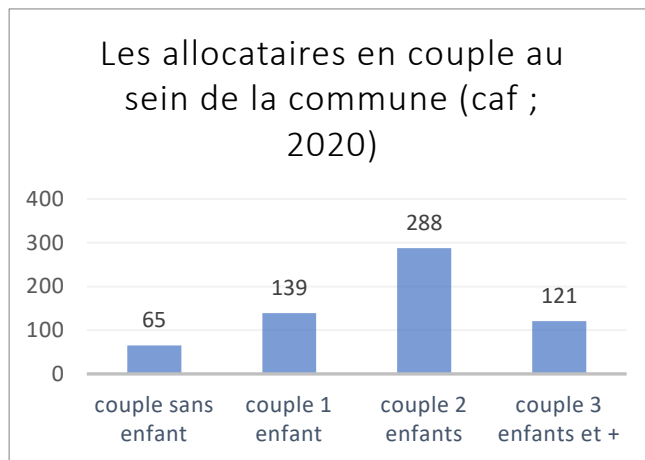
Sur 176 jeunes de 18 à 24 ans, 79 ont été en contact avec la Mission Locale dont 41 ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé.

Les familles



- Les familles représentent **65,1%** des allocataires au sein de la commune.

Les couples au sein de la commune



Allocataires en couple avec ou sans enfants :

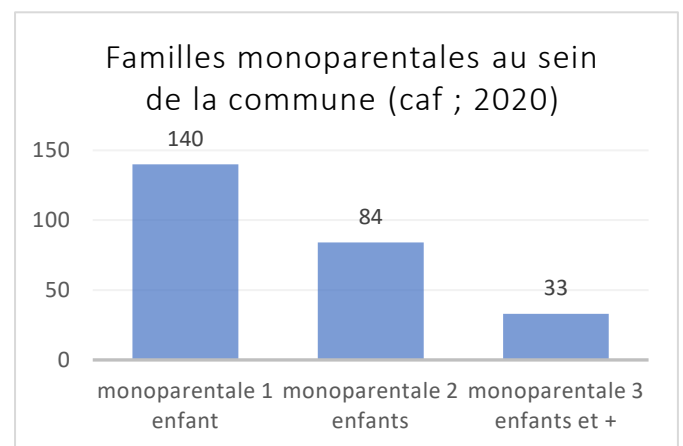
- **70,5 %** des familles allocataires au sein de LDN

Allocataires en couple avec enfants :

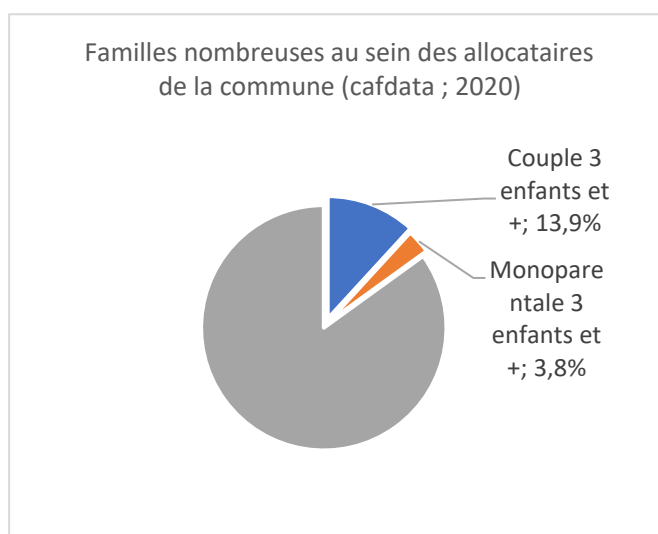
- **63%** des familles allocataires au sein de LDN

Les familles monoparentales

29,5 % des familles allocataires au sein de Laneuveville-devant-Nancy



Les familles nombreuses



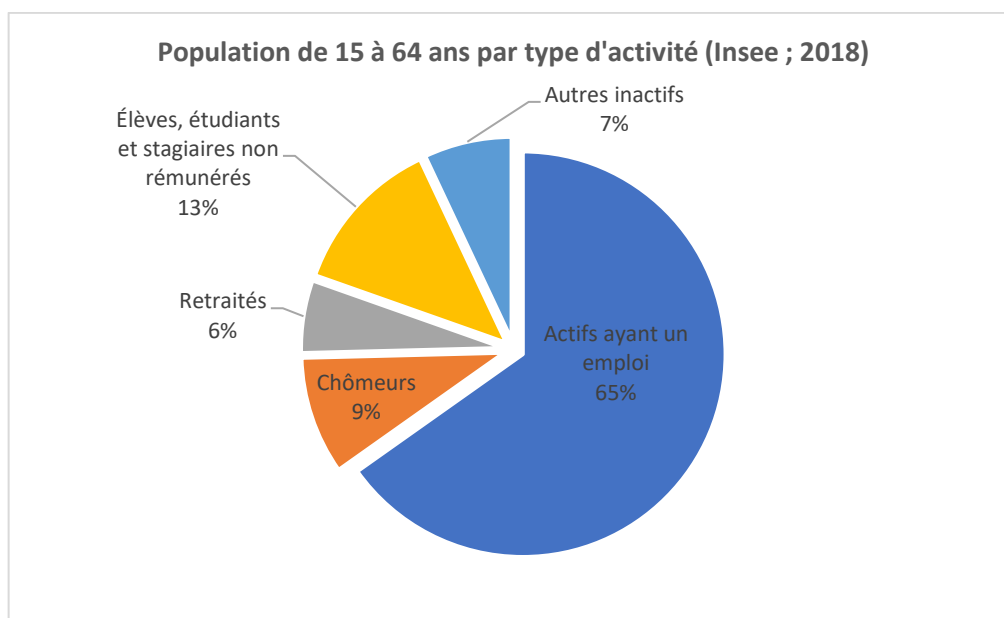
Familles nombreuses = familles monoparentales avec 3 enfants et plus + couples avec 3 enfants et plus

Familles nombreuses (2020)

➔ **17,7%** des familles allocataires au sein de Laneuveville-devant-Nancy

C. L'accès aux droits – le numérique – l'emploi – la formation

L'emploi, le chômage, la formation

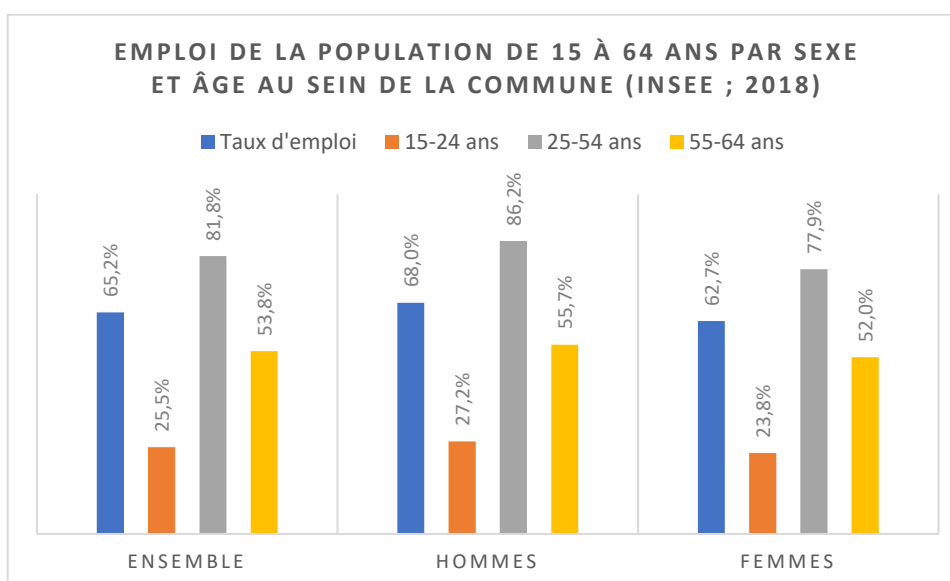


Taux d'activité en 2018 (Insee)

- **74,6%** à LDN
- **66,3%** à la métropole du Grand-Nancy

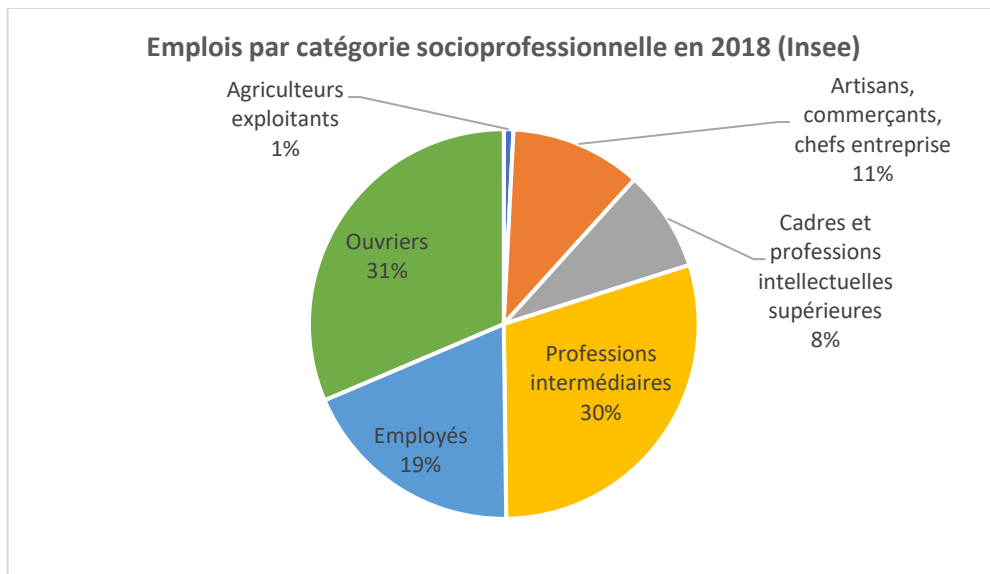
Taux d'emploi en 2018 (Insee)

- **65,2%** à LDN
- **55,7%** à la métropole du Grand-Nancy

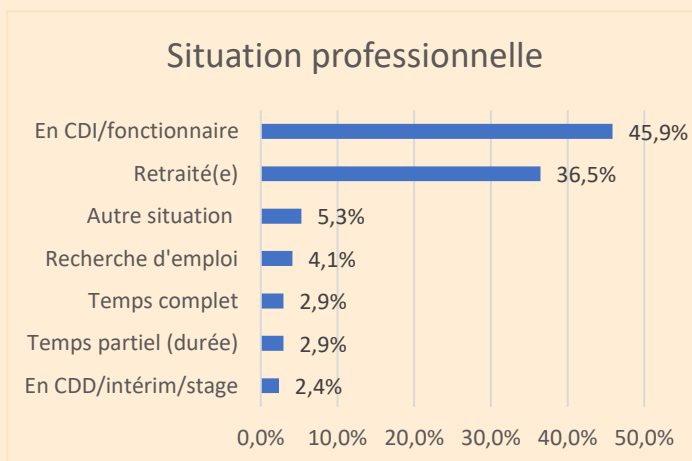
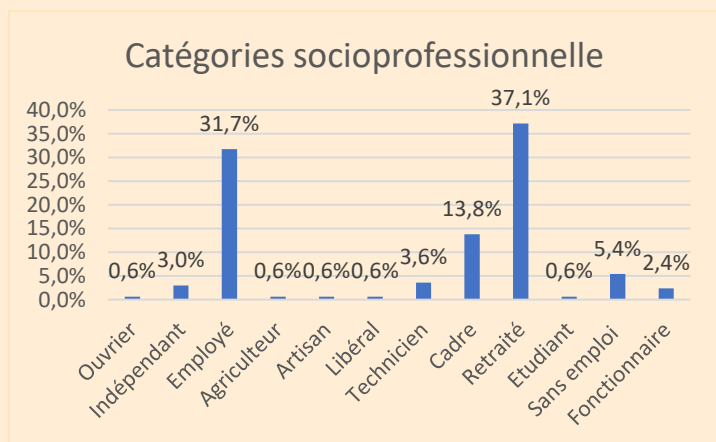


➔ **74,5%** des salariés de 15 ans et plus ont un emploi stable (à temps complet et sans limitation de durée) (Balise ; 2018)

→ **12,7%** des salariés de 15 ans et plus ont des contrats précaires (CDD, intérim, emplois aidés, stages rémunérés, apprentissage) (Balise ; 2018)



→ **5,4%** des personnes ayant répondu au questionnaire sont **sans emploi**



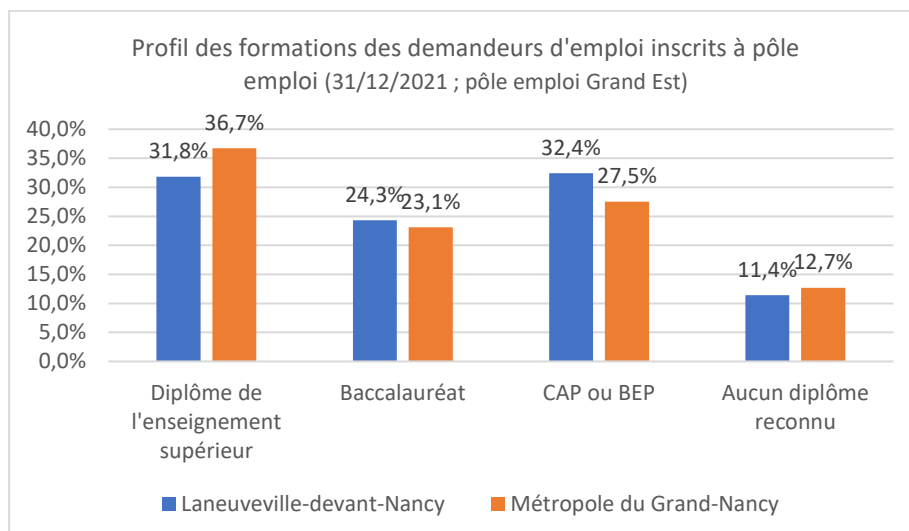
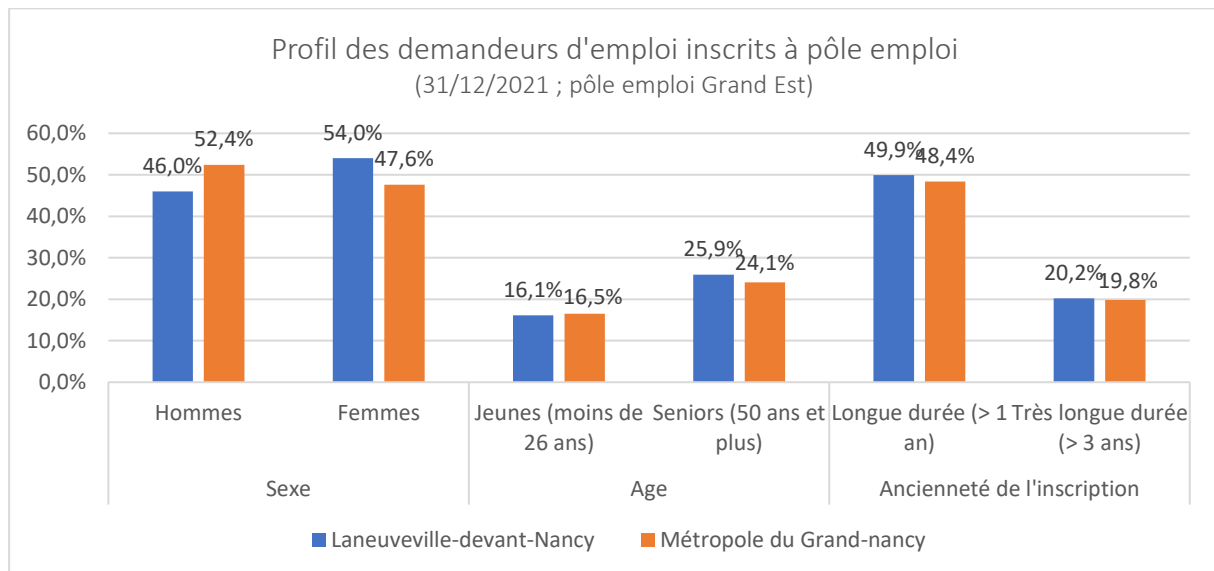
45,9% des personnes ayant répondu au questionnaire sont **en CDI ou fonctionnaire**

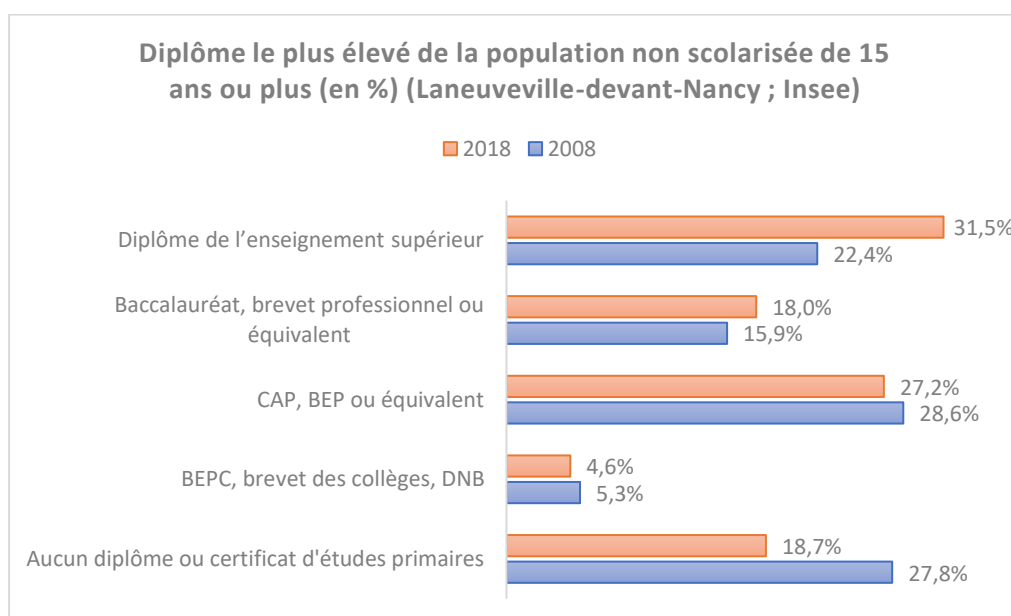
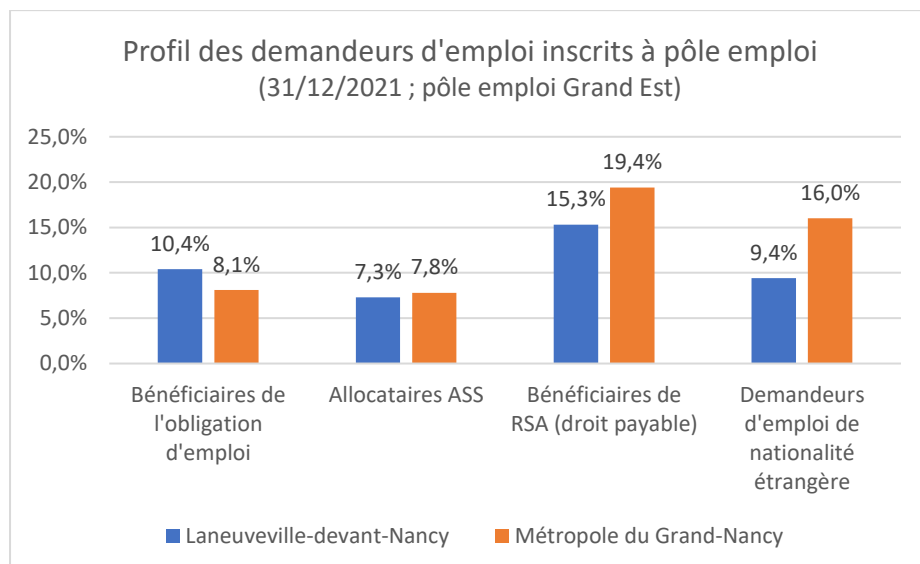
4,1% des personnes ayant répondu au questionnaire sont à la **recherche d'un emploi**

Données de Pôle Emploi Grand Est :

- ➔ Au 31/12/2021, **491 Laneuveillais** sont demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi. Cela représente **7,5%** de la population au sein de la commune.
- ➔ Entre 2020 et 2021, on note une **baisse de 0,8%** du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi

- ➔ Au 31/12/2021, **20 437 personnes vivant au sein de la métropole du Grand-Nancy** sont demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi (31/12/2021). Cela représente **8,0%** de la population au sein de la métropole.
- ➔ Entre 2020 et 2021, on note **une baisse de 6,5%** du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi





➔ En 2018, 9,00 % des 15-29 ans sont sans diplôme (ou au plus le brevet des collèges)

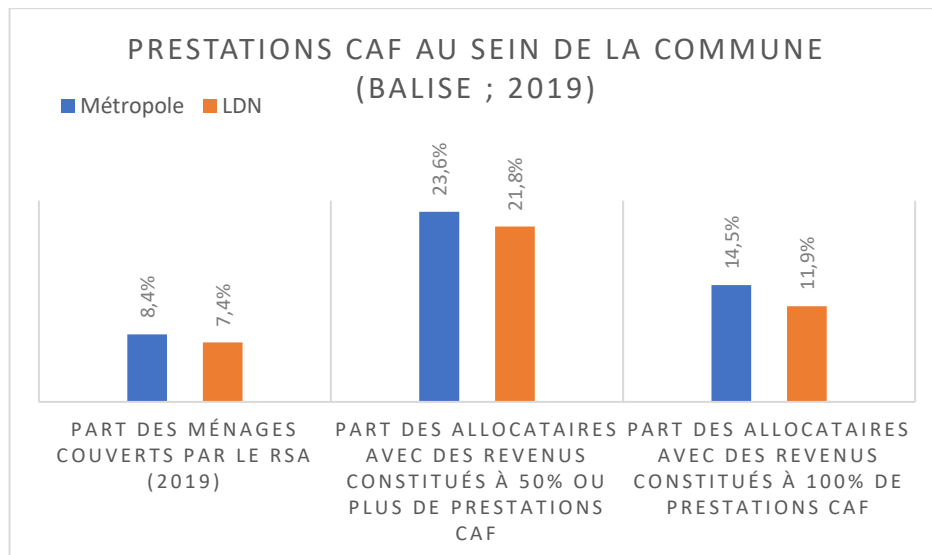
La vulnérabilité

Revenu médian (2018)

- Métropole : 1787 euros
- Laneuveville-devant-Nancy : 1801 euros

Revenu médian réellement disponible (=niveau de vie médian)

- Métropole : 1777 euros
- Laneuveville-devant-Nancy : 1802 euros



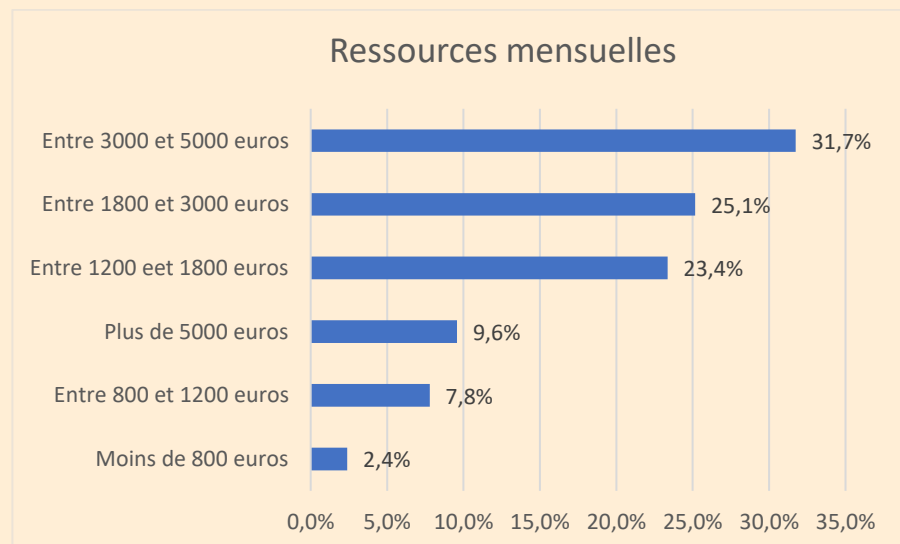
1^{er} décile et 9^{ème} décile :

- 10% des personnes les plus modestes vivent avec 960 euros
- 10% des personnes les plus aisés vivent avec 3 112 euros

Seuil de pauvreté mensuel au sein de la commune (=60% du revenu médian) = **1 080,60 euros**

➔ **15%** de la population vit en dessous de ce seuil de pauvreté

En 2019 (balise), **18,7%** des ménages sont couverts par la prime d'activité

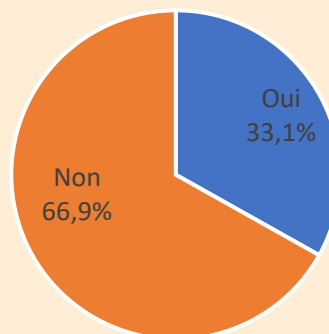


➔ **31,7%** des personnes ayant répondu au questionnaire touchent **entre 3 000 et 5 000 euros** mensuellement au sein de leur foyer

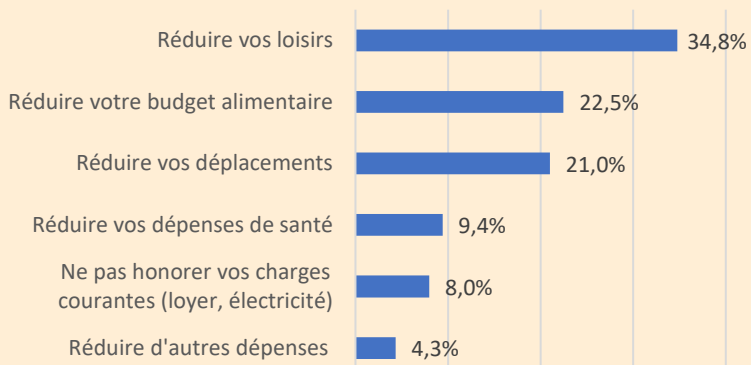
➔ **10,2%** des personnes ayant répondu au questionnaire touchent moins de 1 200 euros et **2,4%** touchent **moins de 800 euros** mensuellement au sein de leur foyer



Rencontrez-vous des difficultés financières ?



Si difficultés financières, il vous arrive de :

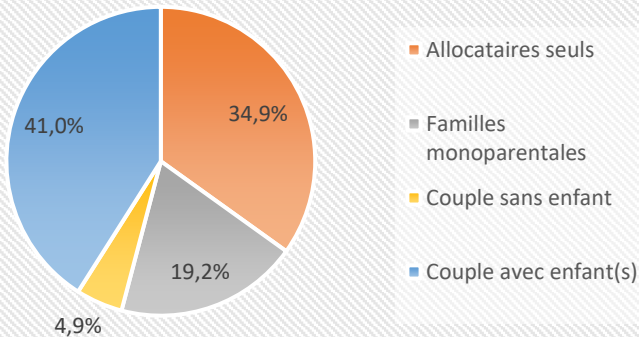


→ **33,1%** des personnes ayant répondu au questionnaire rencontrent **des difficultés financières** :

- **34,8%** réduisent leurs loisirs
- **22,5%** réduisent le budget alimentaire

Accès aux droits

Allocataires de la CAF au sein de Laneuveville-devant-Nancy en 2020



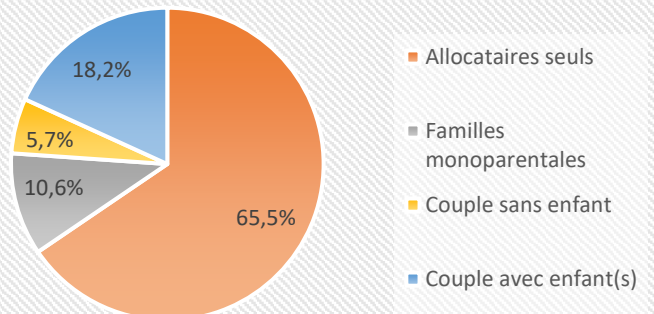
Sur 6 538 habitants, 1 337 personnes sont allocataires de la CAF c'est-à-dire **20,4% de la population**.

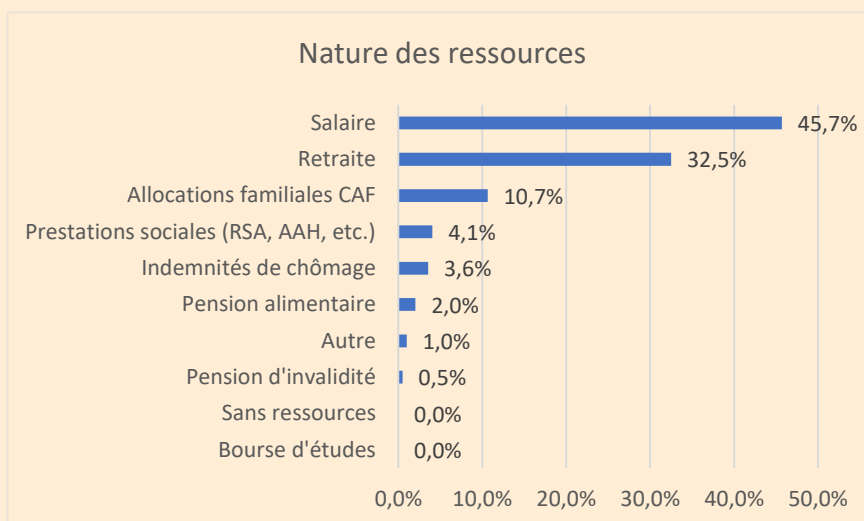
Au sein de Laneuveville-devant-Nancy, la part la plus importante des allocataires CAF est celle des **couples avec enfant(s) avec 41%**. Les **allocataires seuls** sont également présents sur le territoire avec **34,9%** des allocataires. Les **familles monoparentales** représentent une part plus significative au sein de la commune avec **19,2%** contre **10,6%** au sein de la métropole.

Sur 257 431 habitants, 78 597 personnes sont allocataires de la CAF, soit **30,5% de la population**.

Au sein de la métropole du Grand-Nancy, **65,5% des allocataires de la CAF sont des allocataires seuls**. Cela représente 20% de la population de la métropole du Grand-Nancy.

Allocataires de la CAF au sein de la métropole du Grand-Nancy en 2020





- **10,7%** des personnes ayant répondu au questionnaire ont des **allocations familiales CAF**
- **4,1%** des personnes ayant répondu au questionnaire ont des **prestations sociales** (AAH ; RSA ; etc.)

Le numérique

En **2019** (niveau national)

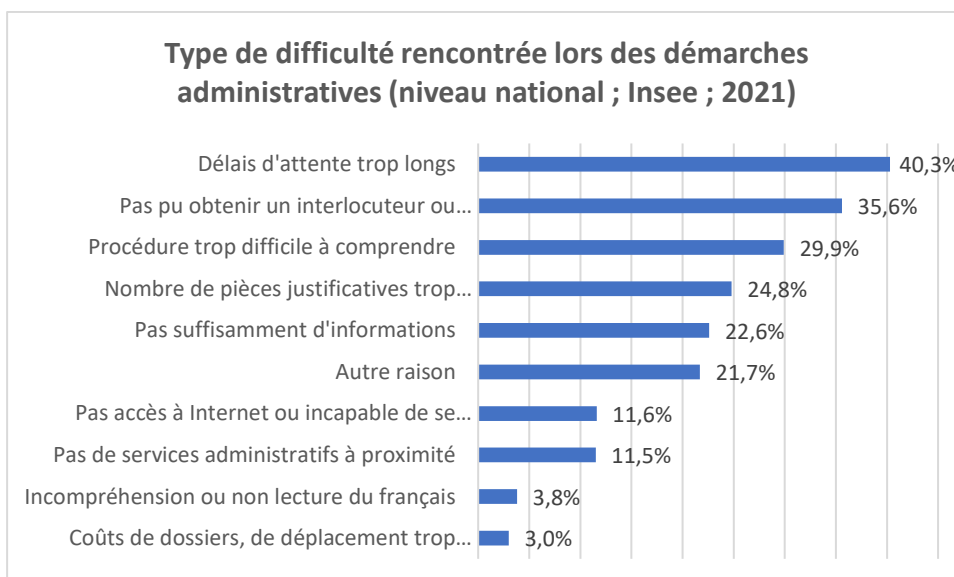
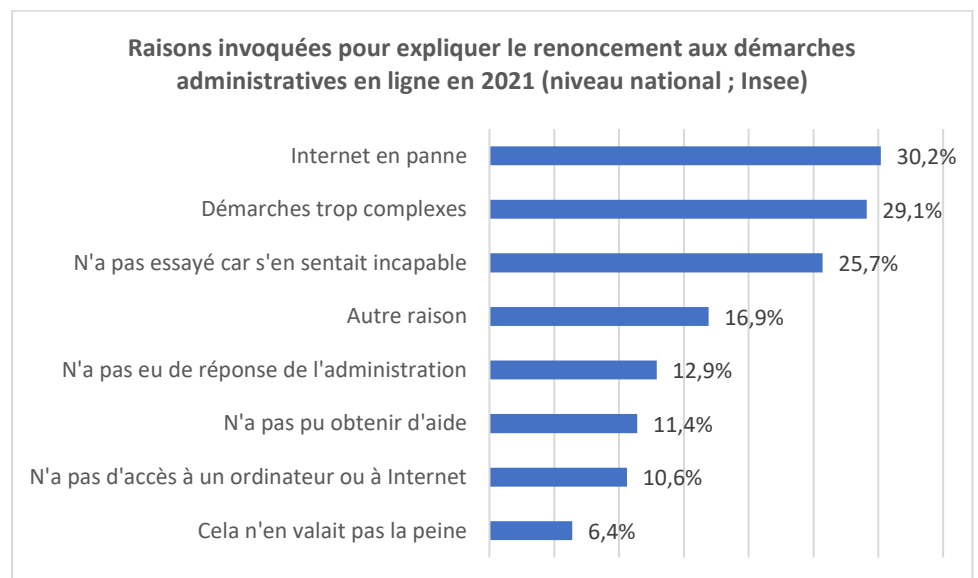
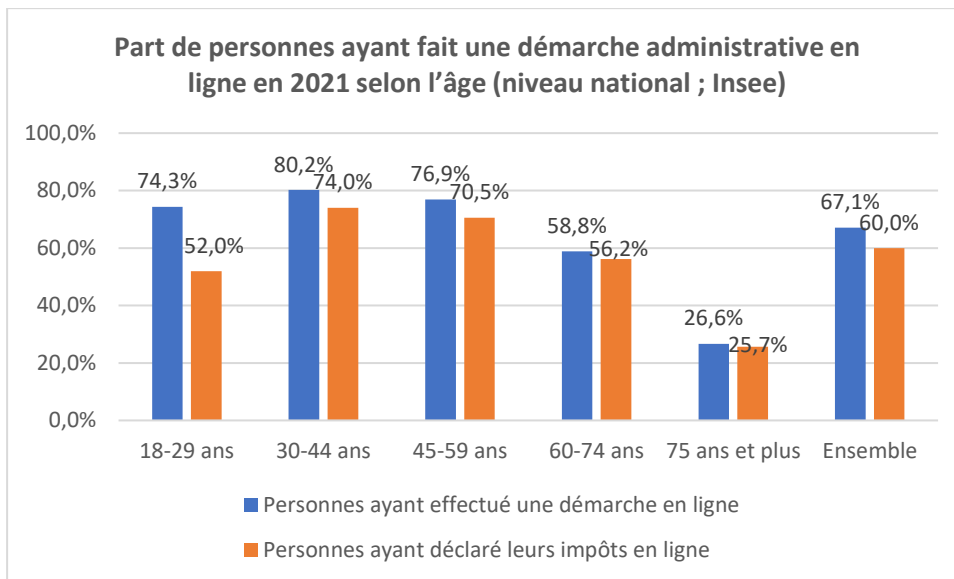
- **15 %** des personnes de 15 ans ou plus n'ont pas utilisé Internet au cours de l'année
- **38 %** des usagers manquent d'au moins une compétence numérique de base
- **2 %** sont dépourvus de toute compétence

Ainsi, l'illectronisme, ou illettrisme numérique, concerne **17 %** de la population.

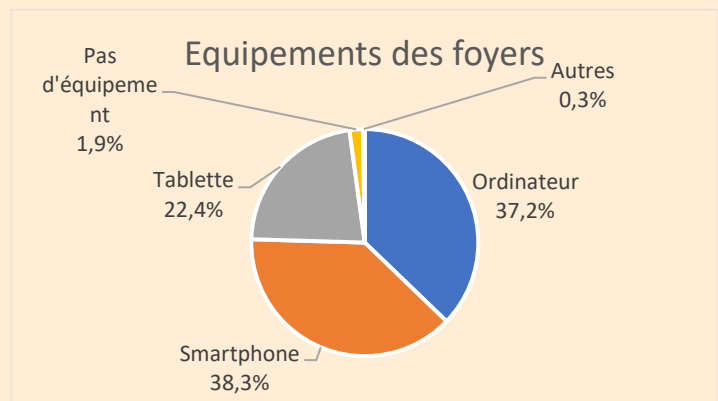
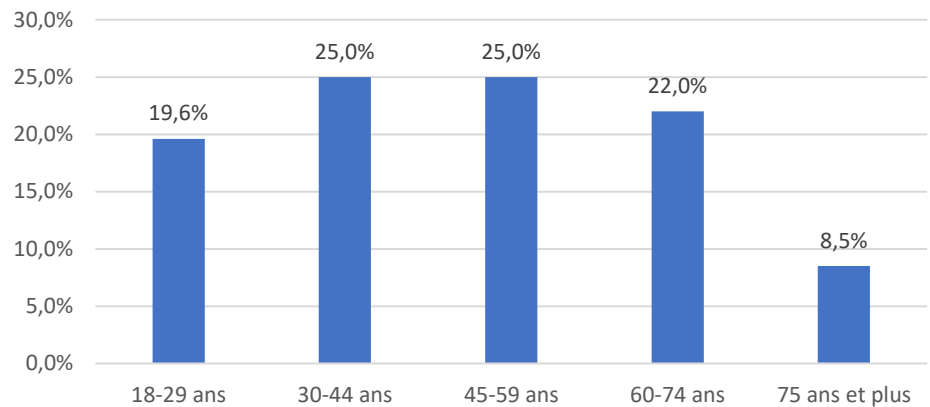
Les personnes les plus âgées, les moins diplômées, aux revenus modestes, celles vivant seules ou en couple sans enfant ou encore résidant dans les DOM sont les plus touchées par le défaut d'équipement comme par le manque de compétences.

En France, le niveau global de compétences numériques est semblable à la moyenne européenne.

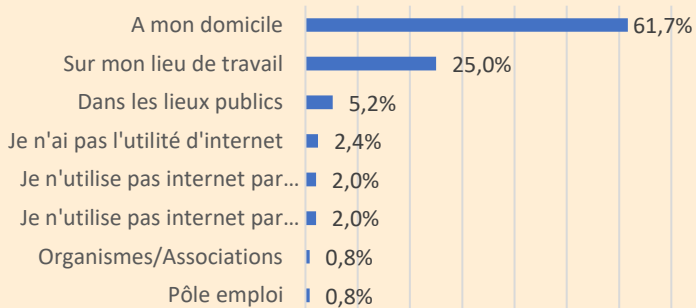
En 2021 (niveau national)



Âge des personnes ayant rencontré des difficultés lors de démarches administratives (niveau national ; Insee ; 2021)

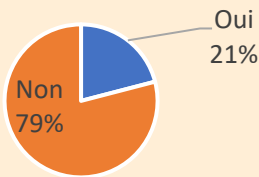


Accès à internet

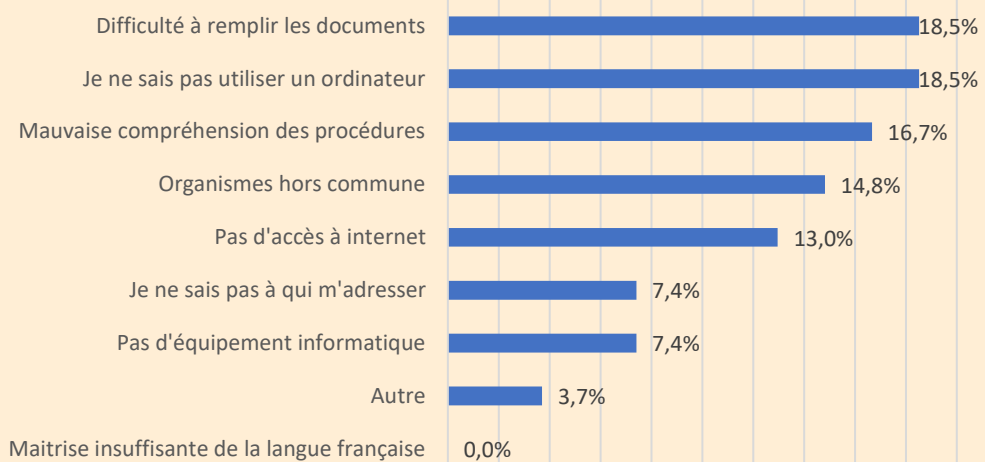




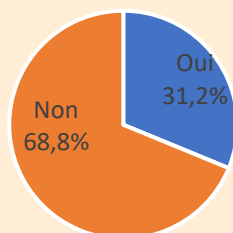
Difficultés à effectuer certaines démarches



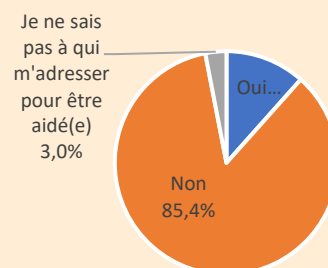
Si oui, pour quelles raisons



Si formations/échanges étaient proposer, seriez-vous intéressés ?



Souhaiteriez-vous être aidé(e) pour apprendre à utiliser internet



➔ **1,9%** des personnes ayant répondu au questionnaire n'ont **aucun équipement numérique**

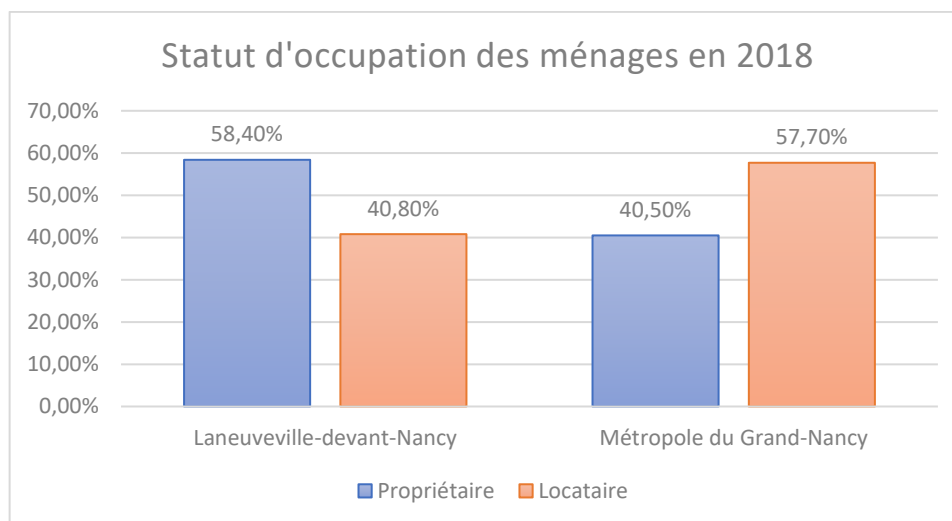
➔ **21%** de ces personnes rencontrent des **difficultés à effectuer certaines démarches**

- Remplir les documents (**18,5%**)
- Elles ne savent pas utiliser un ordinateur (**18,5%**)
- Mauvaise compréhension des procédures (**16,7%**)

➔ **11,6%** voudraient être aidé(e)s pour utiliser internet et **31,2%** seraient intéressé(e)s par des formations et échanges

D. Le cadre de vie (handicap – logement – santé – mobilité)

Le logement



Nombre de logements au sein de Laneuville-devant-Nancy (2018 ; balise) : 2 998

Nombre de logements sociaux occupés (2018 ; balise) : 645

Nombre des résidences principales dont la superficie est inférieure à 40m² (2018 ; balise) : 70

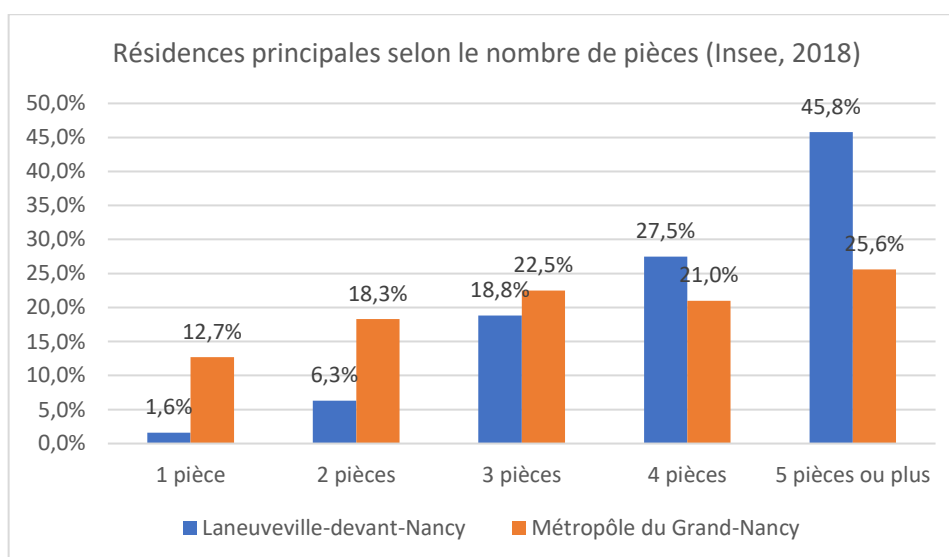
→ **2,6%** des résidences principales ont une superficie inférieure à 40m²

8,2% des logements sont vacants parmi l'ensemble des logements (2018 ; balise)

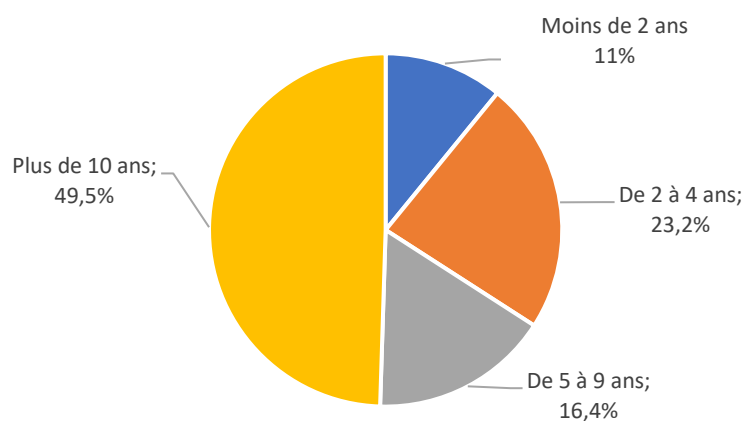
Nombre de foyers allocataires bénéficiaires d'une aide au logement (2020 ; cafdata) : 503

→ **37,62%** des allocataires CAF bénéficient d'une aide au logement (2020)

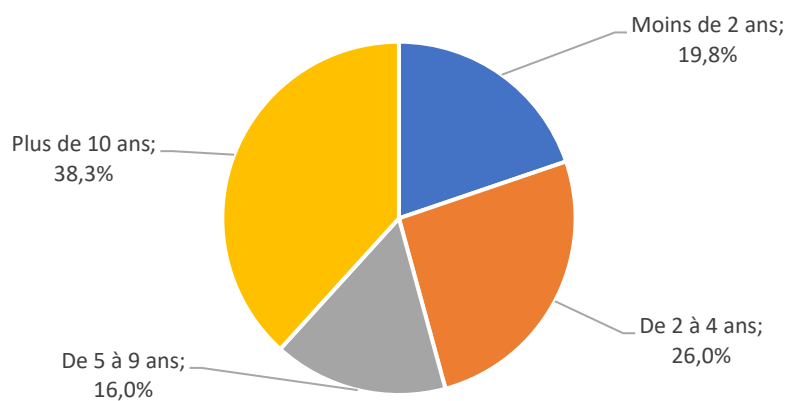
62,3% des ménages sont composés d'une ou deux personnes (Insee)



Ancienneté d'emménagement des ménages au sein de la commune (2018 ; Insee)

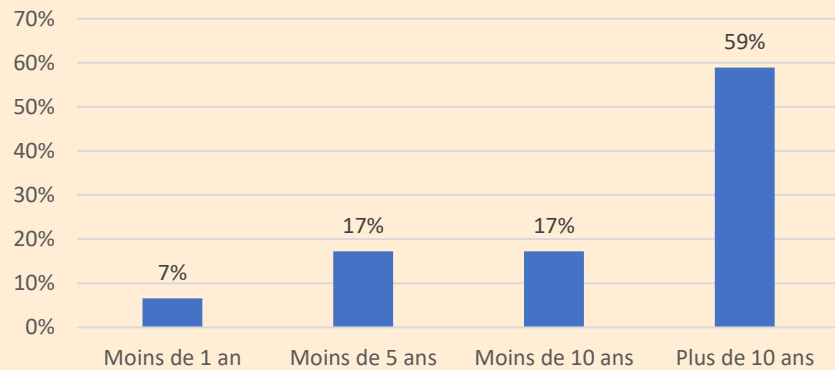


Ancienneté d'emménagement des ménages au sein de la métropole (2018 ; Insee)

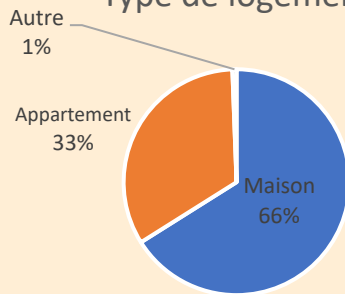




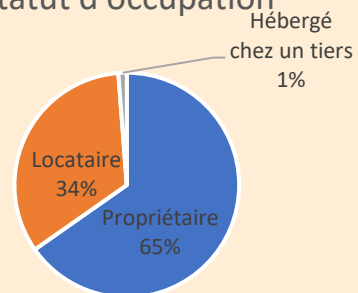
Durée de résidence au sein de la commune



Type de logement



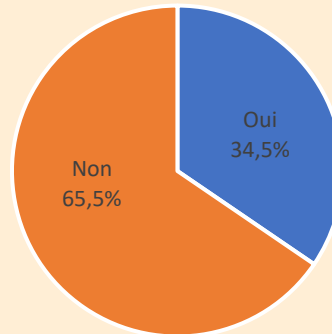
Statut d'occupation



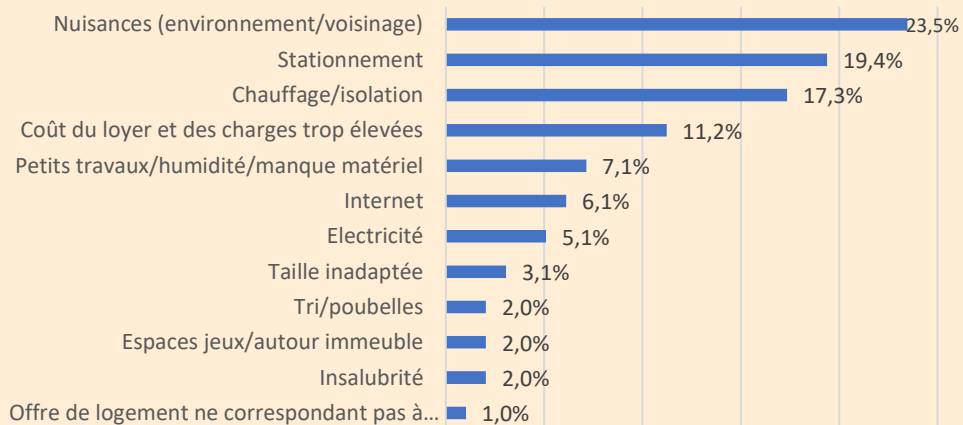
- **59%** des personnes ayant répondu au questionnaire vivent au sein de la commune **depuis plus de 10 ans**
- **66%** des personnes ayant répondu au questionnaire occupent **une maison**
- **65%** des personnes ayant répondu au questionnaire sont **propriétaires**



Problèmes liés au logement



Les problèmes liés au logement

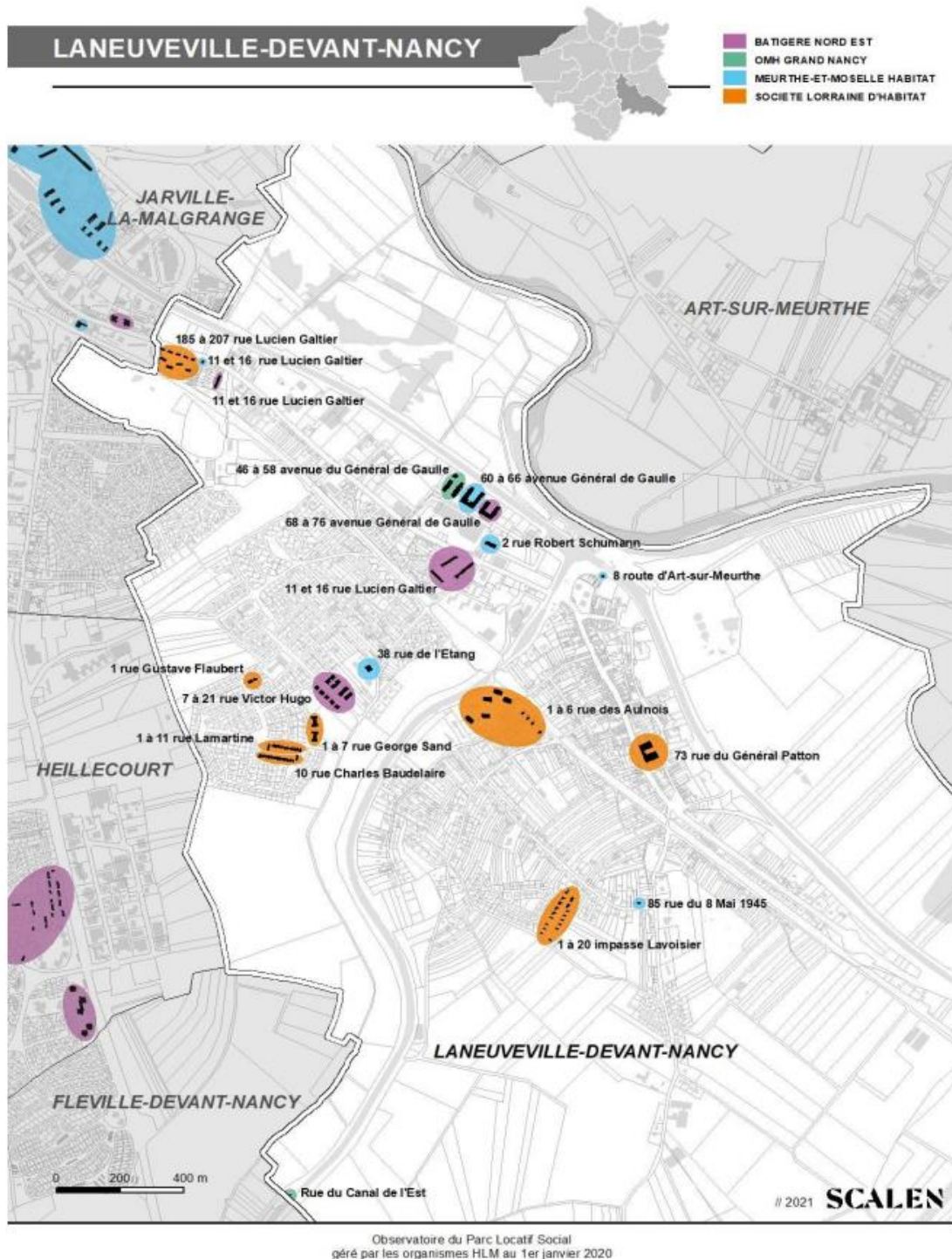


→ **34,5%** des personnes ayant répondu au questionnaire rencontrent des problèmes liés à leur logement :

- Nuisances : 23,5%
- Stationnement : 19,4%
- Chauffage / isolation : 17,3%
- Coût du loyer et des charges trop élevées : 11,2%

Les logements sociaux

Parc Locatif Social géré par les Organismes HLM au 01/01/2020

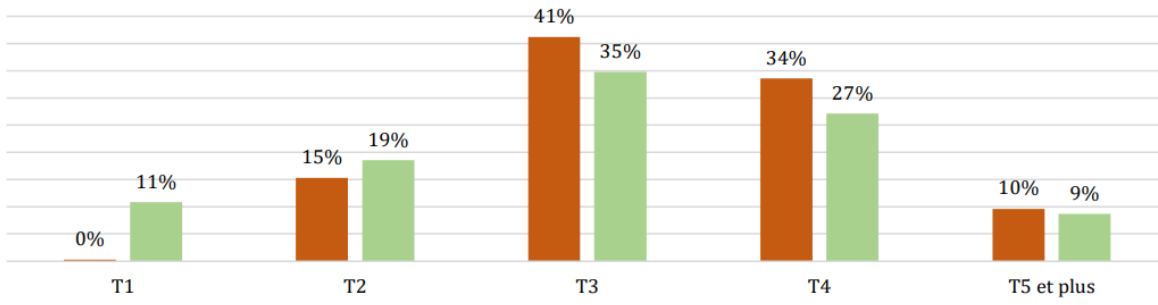


Nombre total de logements par bailleurs social (2020) : 685 logements

- Batigère : 163 logements
- OMH : 76 logements
- MMH : 143 logements
- SA Lorraine d'HLM : 303 logements

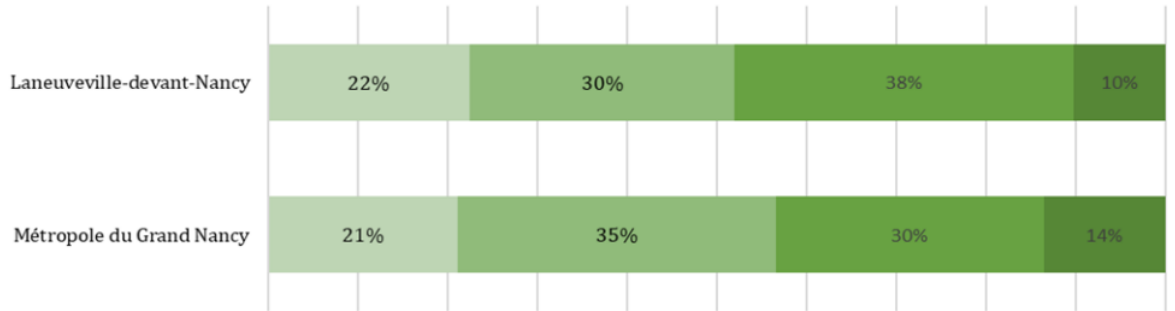
Typologie des logements en 2020

■ Laneuveville-devant-Nancy ■ Métropole du Grand Nancy



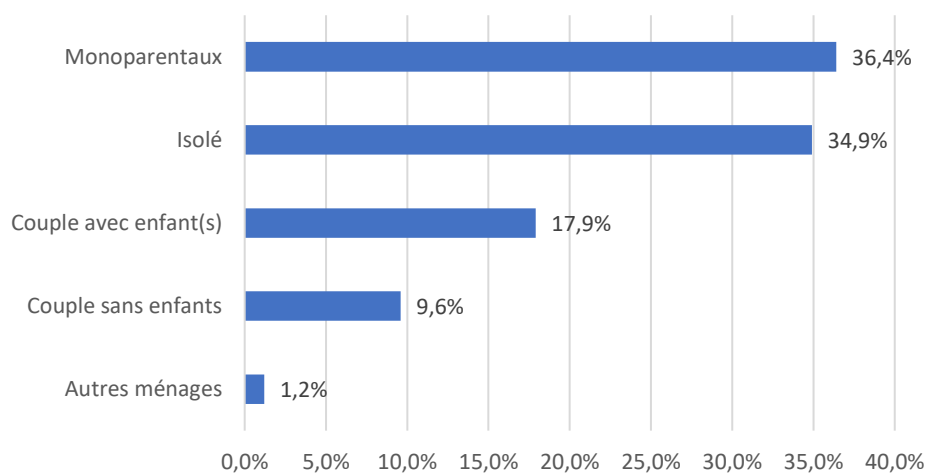
Répartition des logements par tranche de loyer en 2020 (loyer du m² habitable)

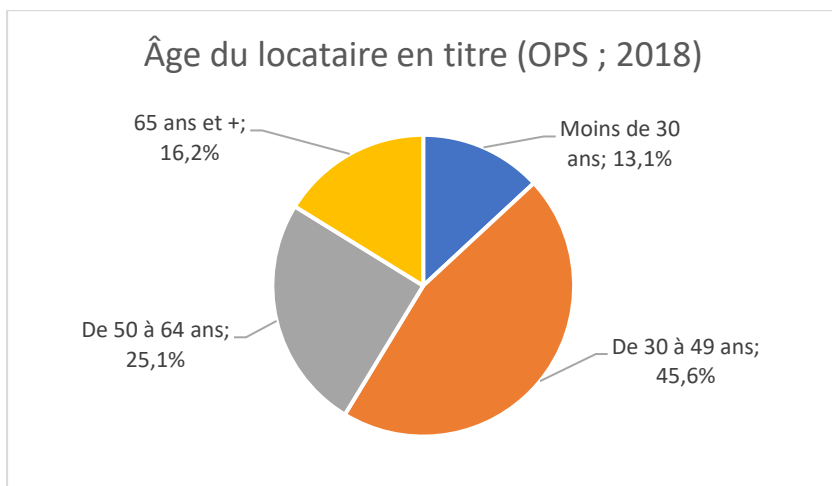
■ Moins de 5 € ■ [5 à 6 € [■ [6 - 7 €[■ 7€ et plus



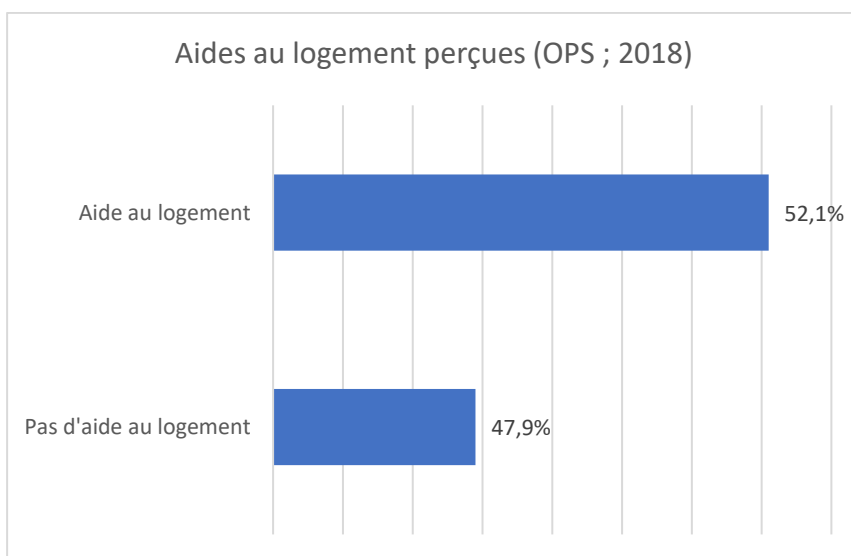
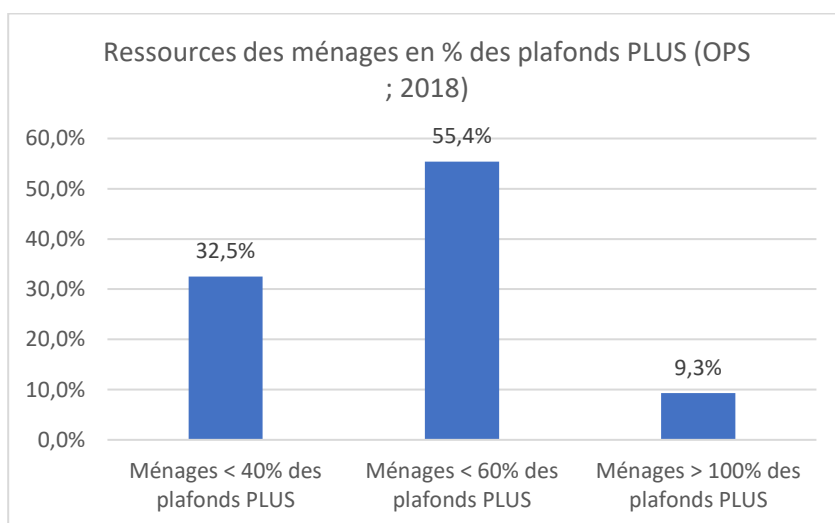
Occupation du Parc Social (OPS)

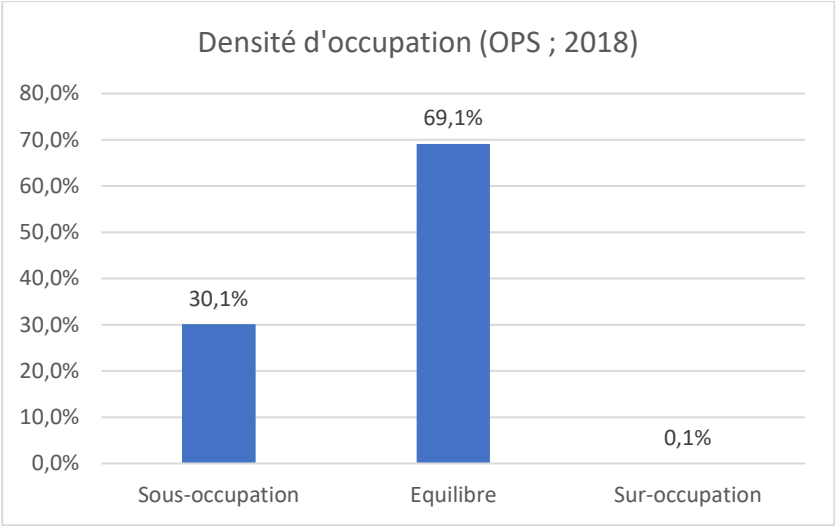
Composition familiale (OPS ; 2018)



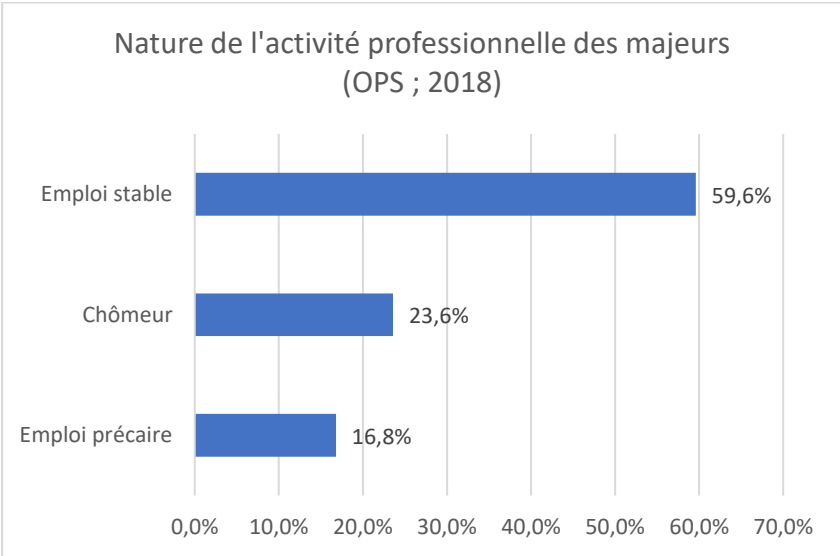


Plafond du PLUS pour 1 personne : 21 139 euros par an ; 1 762 euros par mois.

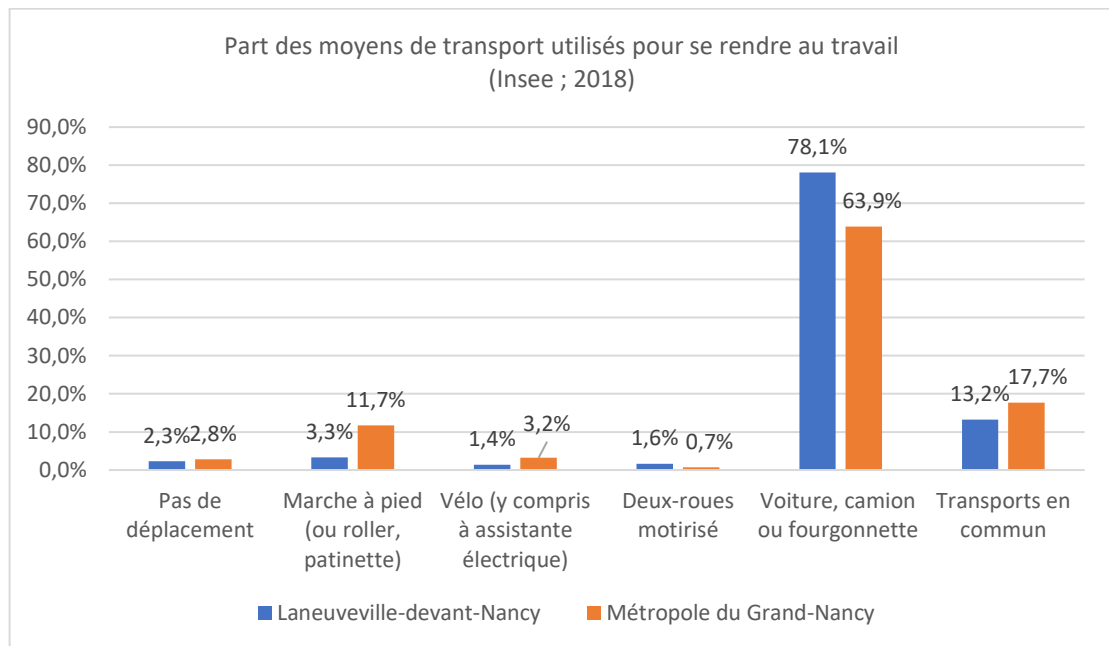




Nombre moyen d'occupants (OPS ; 2018) = 2,3



La mobilité



Équipement automobile des ménages :

Laneuveville-devant-Nancy (2018 ; INSEE)

88,0% des ménages ont au moins une voiture

- ➔ 1 voiture : **50,7%**
- ➔ 2 voitures : **37,3%**

70,4% des ménages ont au moins un emplacement réservé au stationnement

Métropole du Grand-Nancy (2018 ; INSEE)

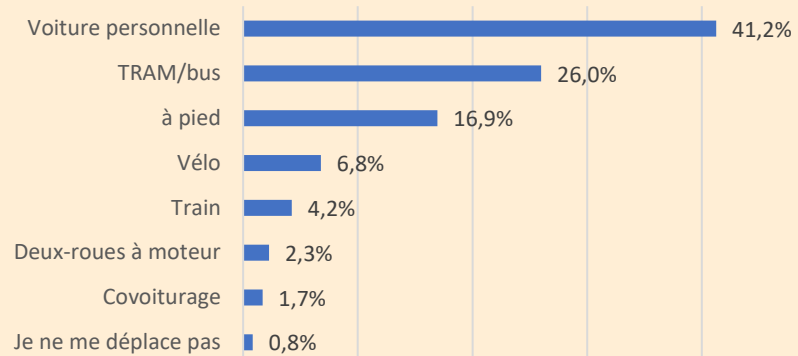
72,5% des ménages ont au moins une voiture

- ➔ 1 voiture : **51,3%**
- ➔ 2 voitures : **21,3%**

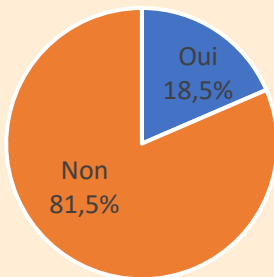
52,7% des ménages ont au moins un emplacement réservé au stationnement



Moyens de transports habituels



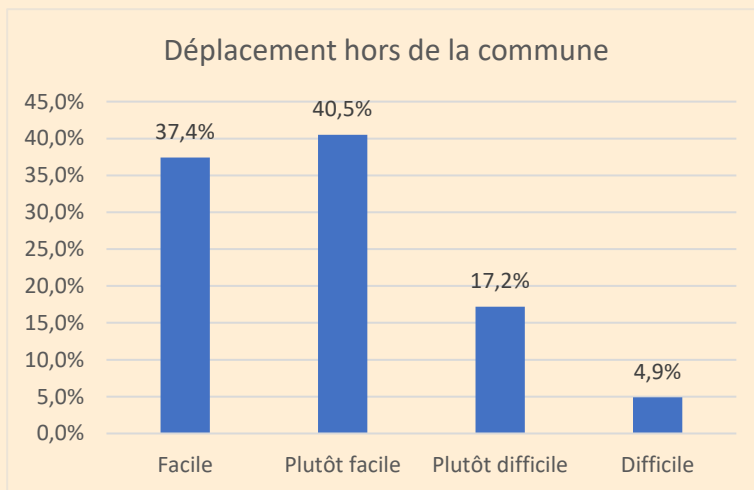
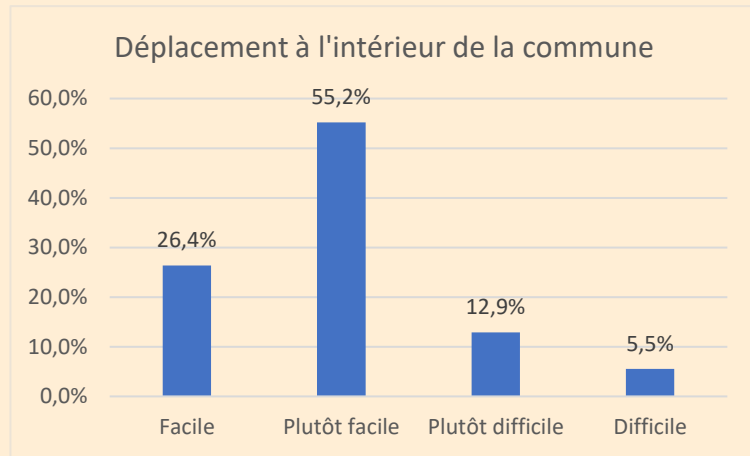
Difficultés pour se déplacer



Motifs de déplacements les plus fréquents

N° 1	
✕ Déplacements professionnels	29,9%
✕ Pour les courses	25,4%
✕ Pour le transport des enfants	17,2%
N°2	
✕ Pour les courses	25,8%
✕ Pour les loisirs	19,5%
✕ Pour les soins	18,8%
N°3	
✕ Pour les loisirs	24,8%
✕ Pour les soins	20,4%
✕ Pour les courses	20,4%
Motifs de déplacements les moins fréquents	
✕ Pour les recherches d'emploi	35,7%
✕ Pour le transport des enfants	19,2%
✕ Pour aider un proche	14,3%

- ➔ Le moyen de transport le plus souvent utilisé au quotidien est la voiture (**41,2%**)
- ➔ Les transports en commun sont également utilisés quotidiennement (**26%**)
- ➔ **81,5%** des personnes ayant répondu au questionnaire ne rencontre **aucune difficulté pour se déplacer**
- ➔ Les personnes se déplacent principalement pour **les déplacements professionnels**, pour **les courses** et pour **le transport des enfants**



La santé

Au sein de **Laneuveville-devant-Nancy** (balise ; 2020)

- **7** médecins généralistes
- Nombre de médecins généralistes pour 1 000 habitants : **1,1**
- **15** spécialistes présents au sein de la commune
- Nombre de pharmacies : **2**
- Nombre de pharmacies pour 1 000 habitants : **0,3**
- Nombre de praticiens de la santé : **36**

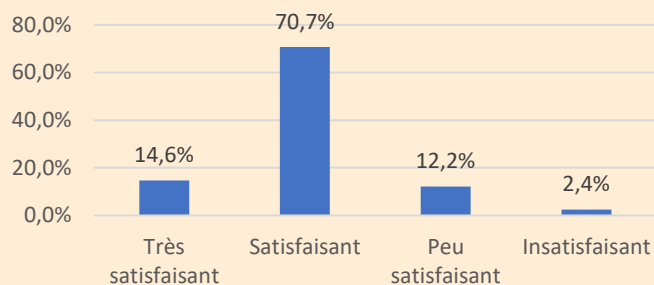
Au sein de la **Métropole du Grand-Nancy** (balise ; 2020)

- **317** médecins généralistes
- Nombre de médecins généralistes pour 1 000 habitants : **1,2**
- **830** spécialistes présents au sein de la Métropole
- Nombre de pharmacies : **104**
- Nombre de pharmacies pour 1 000 habitants : **0,4**

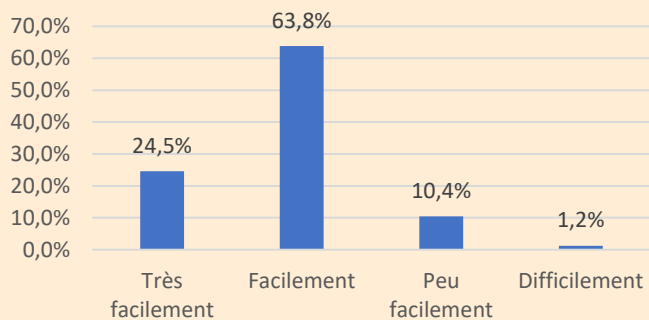
Nombre de praticiens de la santé : **1 732**

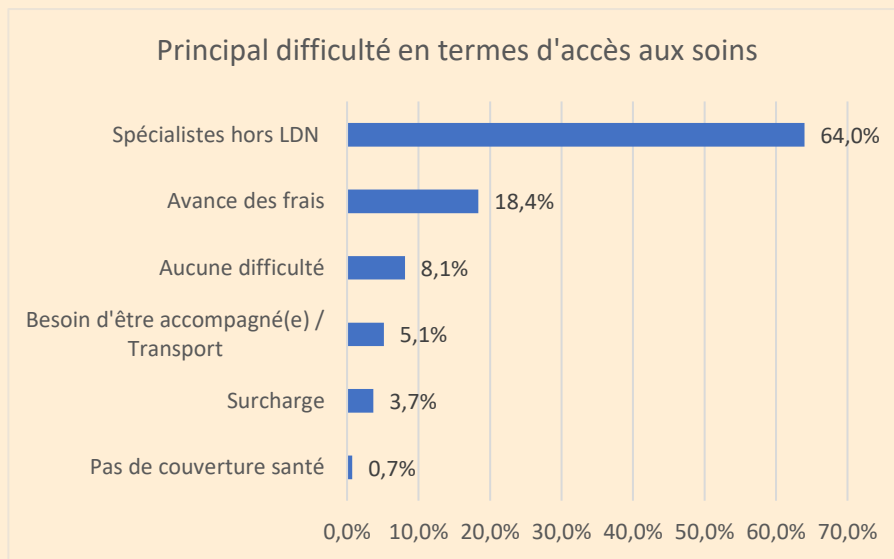


Comment qualifiez-vous votre état de santé ?



Estimez-vous pouvoir accéder facilement à une offre de soins et de santé ?

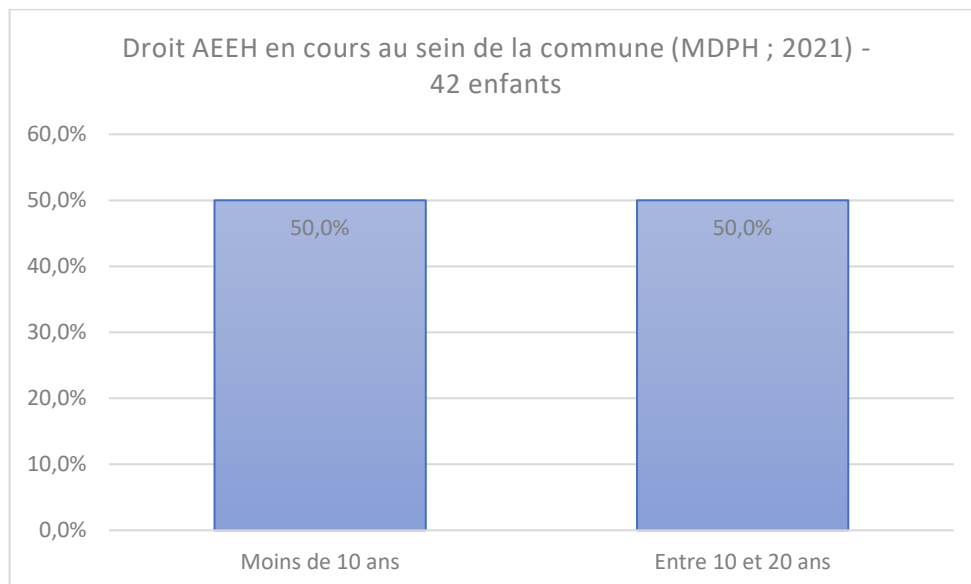


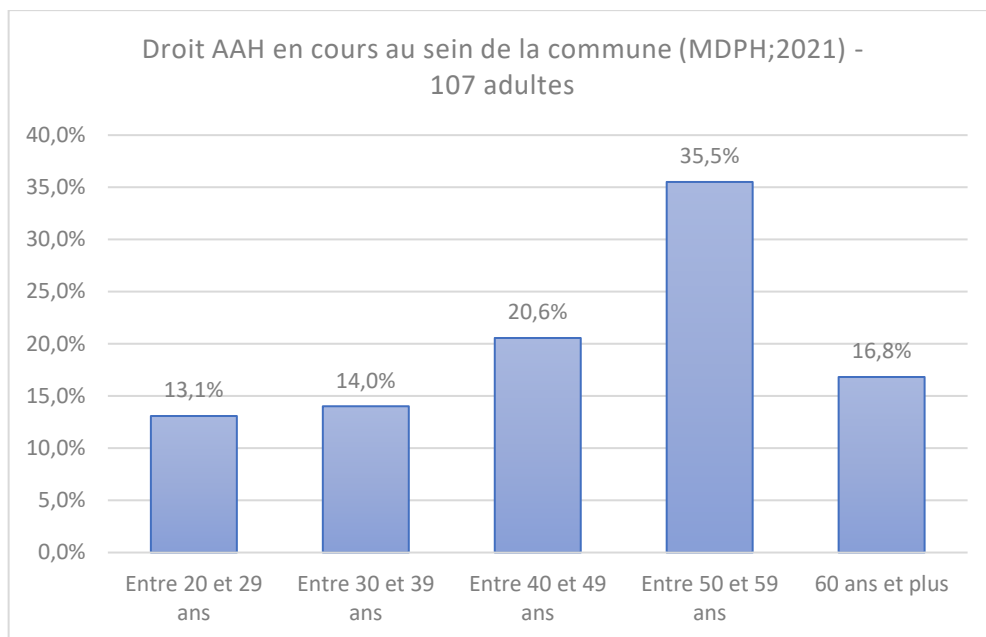


Le handicap

AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

AAH : Allocation Adulte Handicapé





Demandes ayant obtenu un accord en 2020 au sein de la commune :

Adultes

	Accord
Allocation aux adultes handicapés et complément de ressources AAH	36
Carte mobilité inclusion Invalidité ou priorité	48
Carte mobilité inclusion Stationnement	27
Orientation vers un établissement ou service médico-social pour adultes	7
Prestation de compensation du handicap (PCH)	19
RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)	67

- ➔ **70,1%** des personnes en situation de handicap ont des problèmes de mobilité
- ➔ **62,6%** des personnes en situation de handicap ont un emploi protégé ou ont la possibilité d'en avoir un

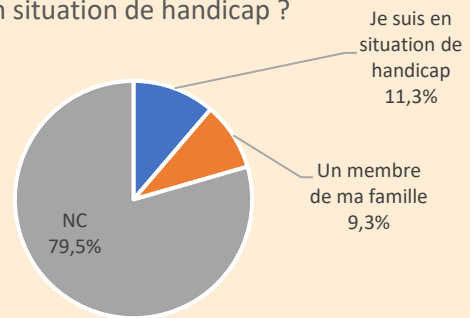
Enfants

	Accord
Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) et son complément	18
Carte mobilité inclusion Invalidité ou priorité	6
Carte mobilité inclusion Stationnement	<5
Parcours de scolarisation et/ou de formation avec ou sans accompagnement par un établissement ou service médico-social	35
Prestation de compensation du handicap (PCH)	<5
Transport	9

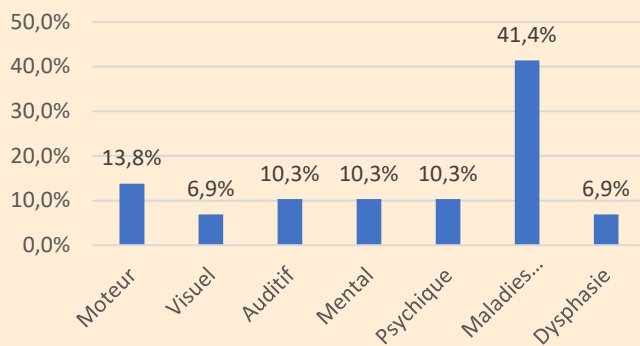
- ➔ **83,3%** des enfants en situation de handicap ont une scolarité ou un accompagnement spécialisé
- ➔ **16,7%** sont en circuit ordinaire



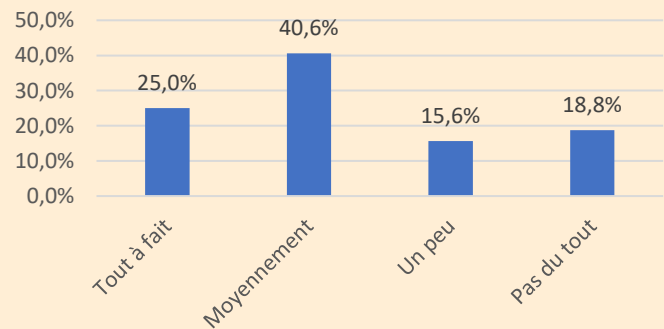
Etes-vous, ou un membre de votre famille, en situation de handicap ?



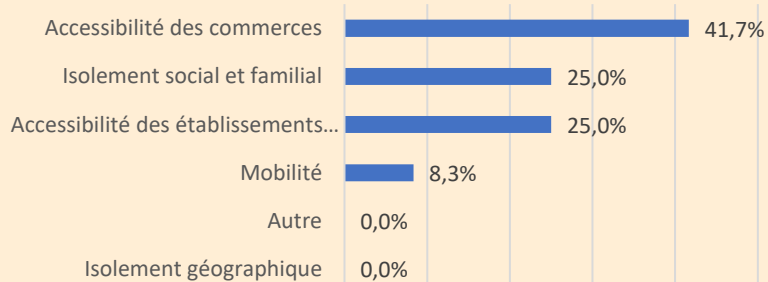
Type de handicap



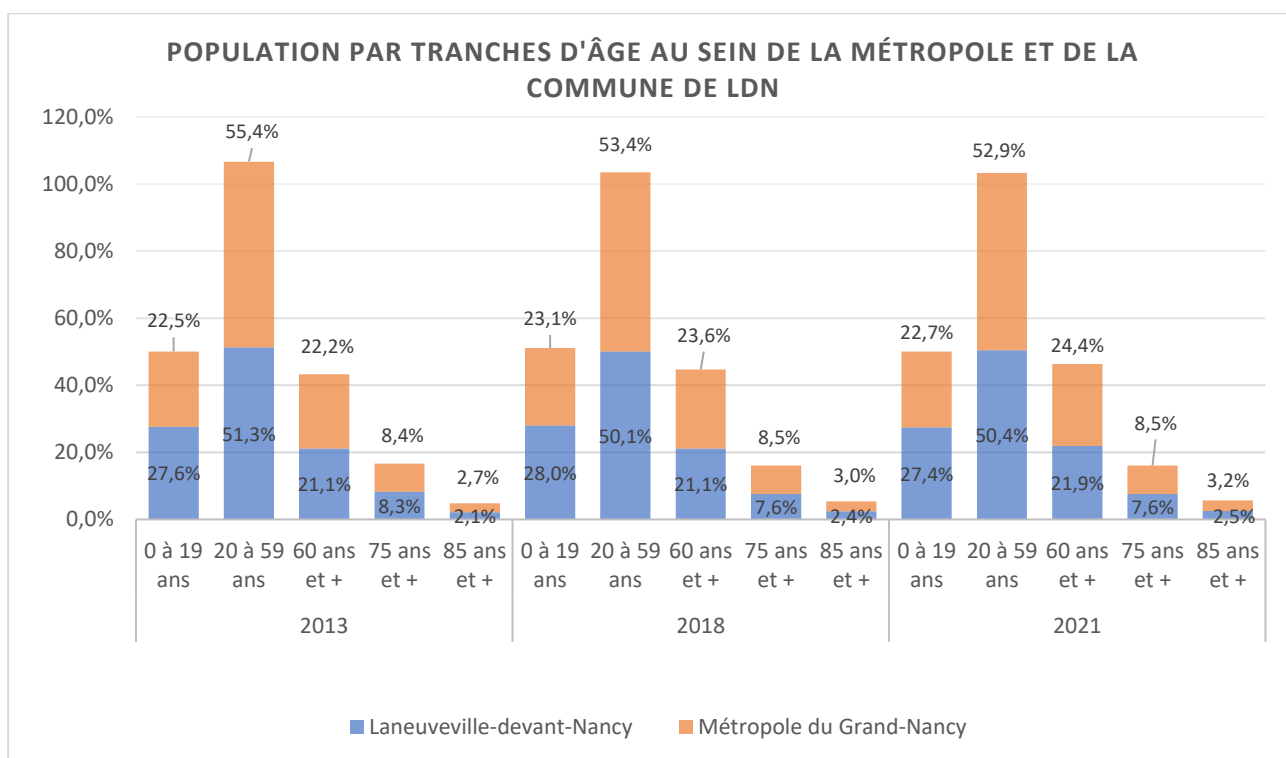
Cadre de vie adapté au sein de la commune



Si non, pour quelles raisons ?



E. Les séniors et les personnes âgées



Au sein de **Laneuveville-devant-Nancy** (estimation pop., **2021**)

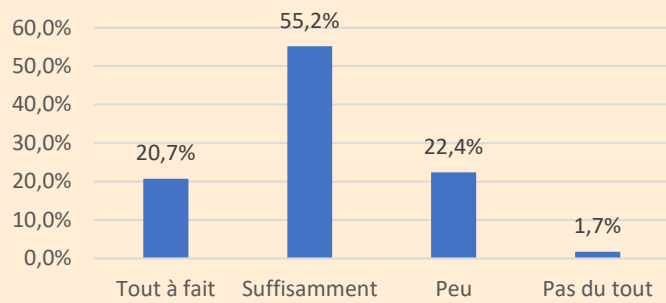
- ➔ Les séniors et les personnes âgées (60 ans et plus) représentent **21,9%** de la population
- ➔ Les retraités représentent **24,1%** de la population (Insee ; **2018**)
- ➔ En **2020**, **1,6%** des retraités sont bénéficiaires du minimum vieillesse

Au sein de **la Métropole du Grand-Nancy** (estimation pop., **2021**)

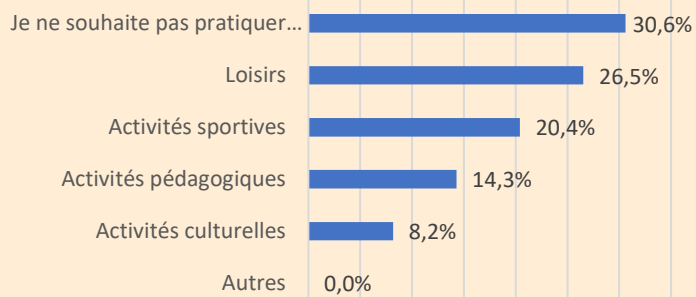
- ➔ Les séniors et les personnes âgées (60 ans et plus) représentent **23,5%** de la population
- ➔ Les retraités représentent **23,2%** de la population (Insee ; **2018**)
- ➔ En **2020**, **4,9%** des retraités sont bénéficiaires du minimum vieillesse



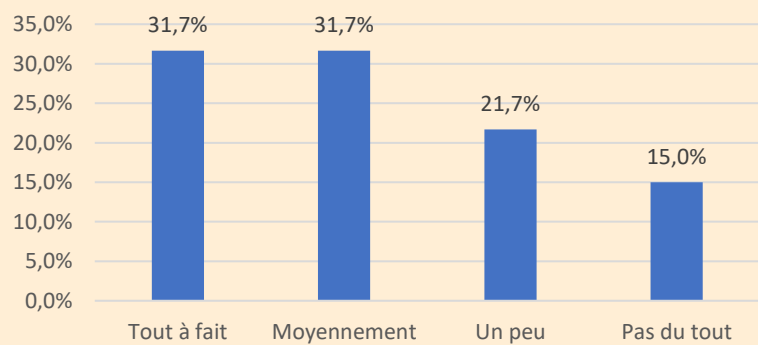
La commune propose les services nécessaires pour bien vieillir



Activités souhaitées



Vous sentez-vous concerné par les actions mises en place



Au sein de la **commune** :

- ➔ En 2020, **49** personnes perçoivent l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- ➔ **3,5%** des personnes âgées de 60 ans et plus sont bénéficiaires de l'APA

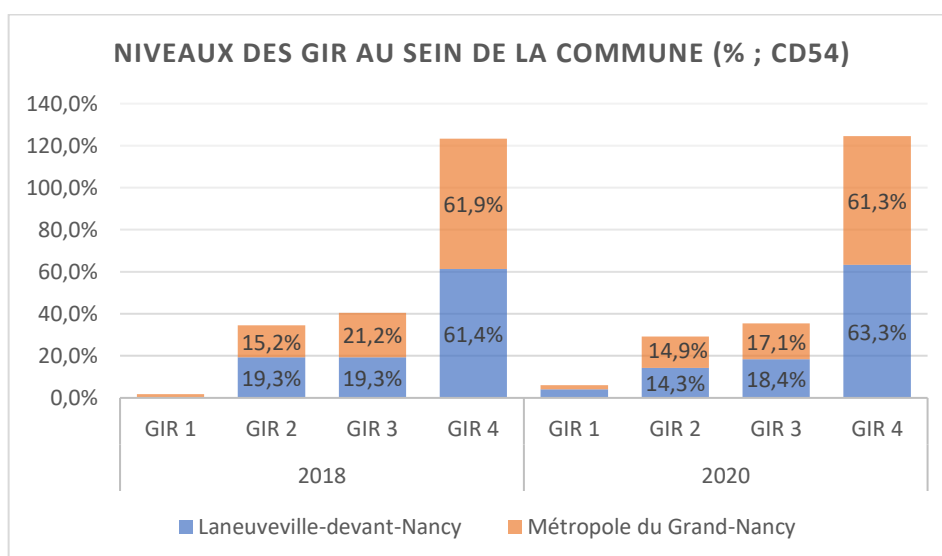
Au sein de la **métropole** :

- ➔ En 2020, **2 086** personnes perçoivent l'APA
- ➔ **3,4%** des personnes âgées de 60 ans et plus sont bénéficiaires de l'APA

Le GIR (Groupe Iso-Ressources)

- ➔ Correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée
- ➔ Il est calculé à partir de l'évaluation effectuée à l'aide de la grille AGGIR.
- ➔ Il existe six GIR : le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le GIR 6 le plus faible.

GIR	GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	Total		GIR 1	GIR 2	GIR 3	GIR 4	Total
					31/12/2018	31/12/2020					
LDN	0	11	11	35	57		2	7	9	31	49
Métropole	39	332	465	1355	2191		41	311	356	1278	2086



II. Les constats

A. La population générale

1. Portrait

→ Une **ville jeune et familiale** :

- **38.7%** de 0 à 29 ans et **40.2%** des 30 à 59 ans soit **78,9%** de la population a moins de 59 ans
- Baisse progressive de la population âgée de 30 à 44 ans de 2008 à 2018 (offre de logement pour les jeunes couples-attractivité du territoire-offre de logement)
- Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent que **21.1%** de la population Laneuilloise
- Part très important des familles monoparentales au sein des allocataires CAF à LDN : **19.2%**

→ Un nombre de chômeurs inscrits à Pole Emploi en -dessous de la moyenne nationale (**7.5%** contre **8.22%**)



→ Représentatif de la typologie de la population (familles et enfance-jeunesse) en dehors des 65 ans et plus sur-représentaient du fait d'une forte réponse de cette tranche d'âge.

2. L'offre de services actuelle

→ Offre pas adaptée à la typologie des âges de la commune.

→ Actions majoritairement tournées vers les séniors et faiblesse de l'offre pour les plus jeunes et les familles.

→ Les actions de développement social local sont principalement proposées par la MJC.

→ Le travail en réseau est enclenché avec les institutions telles la Métropole du Grand Nancy, UNCCAS ou le Conseil Départemental. Toutefois, le travail avec les acteurs locaux pourrait être davantage développé

B. L'enfance – la jeunesse – la famille

1. Portrait

La Petite-Enfance

- **229 enfants** potentiellement concernés par un mode de garde de la petite-enfance alors que la commune a une offre de garde de **170 places** (assistantes maternelles, crèche et halte-garderie)



- Les familles mobilisent la crèche à **14.5%** et les assistantes maternelles à **11.3%**.
- **18%** des parents soulignent que les horaires d'accueil ne sont pas adaptés à leurs besoins

L'enfance et la jeunesse

- 0 à 14 ans : **20.3%** à LDN (**14.8%** MGN)
- Tranche d'âge la plus présente
 - 6-11 ans : 516 enfants
 - 12-15 ans : 308
 - 16-17 ans : 149

Les familles

- **40.2%** de la population sont des familles
- **19.2%** des allocataires Laneuvevillois sont des familles monoparentales (+ **8.6%** qu'au sein de la métropole)

2. L'offre de services actuelle

La Petite Enfance

- Crèche (Commune)
- Halte-garderie (Commune)
- Permanence mensuelle de la PMI

L'enfance et la jeunesse

- Périscolaire (Commune et MJC)
- Accueil de loisirs pendant les vacances scolaires (Commune-BTV et MJC)
- Aides financières pour les frais de cantine, de loisirs et/ou de garderie
- Pass'entrée
- Aide au financement du BAFA et BAFD (non mobilisé et désuet)

Faiblesse des actions à destination des adolescents

Les familles

- Aides financières pour les frais de cantine, de garderie et d'activités de loisirs et/ou sportives

Faiblesse des actions menées en faveur des familles

C. L'accès aux droits – le numérique – l'emploi – la formation

1. Portrait

L'accès aux droits et la vulnérabilité

- Les allocataires Caf représentent **20.4%** de la population (contre **30.5%** au sein de la Métropole)
- **7.4%** des ménages perçoivent le RSA
- **11.9%** des allocataires CAF ont des revenus constitués à 100% de prestations CAF
- **15%** de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté (1080.60€ soit 60% du revenu médian Laneuvevillois)
- **18.7%** des ménages sont couverts par la prime d'activité



- **33.1%** des répondants rencontrent des difficultés financières
- En cas de difficultés financières, ils sont **34.8%** à réduire leurs loisirs et **22.5%** à réduire leur budget alimentation et **8%** n'honorent pas leurs factures de dépenses courants -loyers, électricité, ...)

Le numérique



→ **1.9%** des répondants n'ont pas d'équipements

→ **61.7%** des répondants ont un accès Internet

21% éprouvent des difficultés à effectuer certaines démarches numérisées. Car ils sont :

- **18.5%** à avoir des difficultés à remplir les documents ou ne pas savoir utiliser un ordinateur
- **7.4%** ne sachant pas à qui s'adresser
- **14.6%** souhaiterait apprendre à utiliser Internet et **31.2%** serait intéressés par une formation quant au numérique.

L'emploi et la formation

Un nombre de chômeurs inscrits à Pole Emploi en -dessous de la moyenne nationale (**7.5%** contre **8.22%**)



→ **4.1%** sont à la recherche d'un emploi

→ **45.9%** des répondants sont en CDI

2. L'offre de services actuelle

L'accès aux droits et la vulnérabilité

- Partenariat avec la Maison Des Solidarités (MDS) -Antenne de Jarville-la-Malgrange
- Mise à disposition d'une borne numérique d'accès aux droits
- Accompagnement social
- Aides exceptionnelles et de bons alimentaires
- Participation à la CTASF (Ex-CORSEC)
- Domiciliation
- Tarification sociale de l'eau
- Tarification préférentielle des titres de transports
- Mutuelle communale
- Pas de partenariat mis en œuvre pour l'aide alimentaire (distribution de colis)
- Pas de permanence du CCAS en dehors de ses murs

Le numérique

- Mise à disposition d'une borne numérique
- Embauche par la commune d'un conseiller numérique

L'emploi et la formation

- Mission locale-Jarville
- Accompagnement dans les démarches liées à la recherche d'emploi
- Affranchissements postaux gratuits et affranchissement des documents liés à la recherche d'emploi par le CCAS
- Photocopie-impression des CV et lettres de motivation

D. Le cadre de vie (handicap – logement – santé – mobilité)

1. Portrait

Le logement

- **Plus de la moitié** des Laneuvevillois sont propriétaire de leur logement.
- **49.5%** des Laneuvevillois habitent la commune depuis plus de 10 ans.
- **36.4%** des occupants du parc social sont des familles monoparentales
- **34.4%** des occupants du parc social sont des personnes isolées
- On constate une sous-occupation de **30.1%**
- Une mixité sociale du parc social : **55.4%** des ménages ont des ressources supérieures à 60% des plafonds PLUS
- **52.1%** des ménages perçoivent une aide au logement

La mobilité

- **78.1%** des Laneuvevillois utilisent leur voiture pour se rendre au travail. **80%** des ménages ont au moins une voiture
- **70.4%** des ménages ont au moins un emplacement réservé au stationnement (**52.7%** au sein de la Métropole)
- **13.2%** transports en commun



- **81.6%** des répondants jugent les déplacements dans la commune faciles ou plutôt faciles
- **85.3%** des répondants trouvent les déplacements hors de la commune faciles ou plutôt faciles

La santé

→ Offre de santé satisfaisante sur le territoire de Laneuveville, complétée par l'offre des praticiens nancéiens (1732) et par le CHRU de Nancy.



→ **85.3%** des répondants qualifient leur état de santé de satisfaisant ou très satisfaisant

→ En cas de difficultés financières, **9.4%** des répondants réduisent leurs dépenses de santé ou y renoncent

Le handicap

→ **107 AAH** en cours au sein de la commune

→ **42 AEEH** en cours au sein de la commune



→ **20,6%** des personnes sont concernés par le handicap

→ **65,6%** des personnes estiment que le cadre de vie au sein de la commune est moyennement ou tout à fait adapté au handicap

2. Offre de services actuelle

Le logement

- Partenariat et participations aux commissions d'attribution au logement social
- Accompagnement et orientation dans les demandes de logements
- Participation aux CAPEX (expulsion locative)

La mobilité

- Accompagnement aux courses (en suspens)
- Chèques Mobilité et titres de transport à tarif préférentiel

La santé

- Octobre Rose ; Mars Bleu, MICI
- Mutuelle Communale
- Partenariat avec l'association Grand Nancy Défib
- Registre des personnes vulnérables

Le handicap

- Accompagnement dans les démarches administratives
- Aide financière pour la compensation du handicap
- Aide financière pour la restauration scolaire des élèves en CLIS-ULIS
- Réunion mobilité mise en place par la commune avec pour constat la satisfaction des personnes présentant un handicap

E. Les séniors et personnes âgées

1. Portrait

- ➔ Les personnes de 60 ans et plus représentent **21.9%**
- ➔ **1.6%** des retraités Laneuvevillois sont bénéficiaires du minimum vieillesse (contre **4.9%** au sein de la métropole)
- ➔ **3.5%** des personnes âgées de 60 ans et plus sont bénéficiaires de l'APA (moyenne Métropolitaine à **3.4%**)



- ➔ Le transport et l'accompagnement chez le médecin est pour **5.1%** des répondants la principale difficulté d'accès aux soins

2. L'offre de services actuelle

- Activités de loisirs proposées par l'amicale des retraités
- La résidence autonomie La Morraine
- Le portage de repas
- La téléassistance
- Les bons des anciens
- Le voyage des anciens
- Le repas annuel des anciens
- Le registre des personnes vulnérables
- L'accompagnement aux courses

III. Le plan d'actions

F. Les orientations générales

- ❖ Maintenir le CCAS comme lieu de référence de l'action sociale et du développement du lien social de la commune inscrit dans une dynamique partenariale
- ❖ Développer l'offre d'actions et/ou des aides en faveur des familles adaptée à leurs besoins
- ❖ Adapter et développer l'offre d'actions et/ou des aides en faveur de l'enfance et la jeunesse
- ❖ Maintenir l'offre d'actions et des aides sociales facultatives en direction des seniors et des personnes âgées

L'action sociale et le développement social local

- ❖ Privilégier le travail en réseau avec les partenaires institutionnels et les acteurs locaux, notamment en :
 - Diffusant l'ABS aux partenaires et acteurs locaux du territoire
 - Soutenant le tissu associatif inscrit dans une démarche de développement social local
- ❖ Lutter contre le non-recours par :
 - La mise en place d'un règlement des aides sociales facultatives et sa diffusion au travers d'un guide pratique
 - Une démarche d'« aller vers » en assurant des permanences des agents du CCAS en dehors des murs du CCAS
 - La gratuité des photocopies-impressions et envois postaux par le CCAS pour les personnes à faibles ressources et pas uniquement aux demandeurs d'emploi pour les démarches administratives.

Se référer à la fiche action n°1 : lutte contre le non-recours (en annexe de l'ABS)

- ❖ Favoriser l'accès aux droits afin de lutter contre la précarité en proposant :
 - Une aide alimentaire concrète, digne et de qualité en partenariat avec la Métropole du Grand Nancy et les acteurs associatifs
 - La délocalisation de la borne numérique à l'accueil de la mairie (afin d'éviter la peur de la stigmatisation d'une venue au CCAS)

Se référer à la fiche action n°2 : soutien à l'accès aux droits (en annexe de l'ABS)

- ❖ Développer l'inclusion numérique en proposant :
 - Un lieu unique de référence des questions liées au numérique : mairie de Laneuveville-devant-Nancy
 - Des ateliers d'apprentissage sur les différents supports (smartphone, tablettes, ordinateurs)
 - Des accompagnements numériques quant aux démarches administratives en ligne
 - Des permanences régulières du conseiller numérique en mairie (lieu de référence)
 - Des aides à domicile du conseiller numérique

Se référer à la fiche action n°3 : accompagnement au numérique (en annexe de l'ABS)

La famille

- ❖ Permettre une diversité des modes de garde afin d'augmenter les effectifs d'accueil de la petite-enfance
 - **Non développé, se référer à la future Coordination Territoriale Globale (CTG).**

- ❖ Créer des actions à destination des familles en proposant :
 - Deux temps annuels de loisirs accessibles à toutes les familles selon un barème adapté aux ressources

Se référer à la fiche action n°4 : Loisirs en famille (en annexe de l'ABS)

L'enfance et la Jeunesse

- ❖ Maintenir et développer les actions et aides en faveur de l'enfance et la jeunesse via :
 - Une évolution du Pass'Rentrée
 - Le maintien des aides au financement des classes découvertes (Commune de Laneuveville-devant-Nancy)

Se référer à la fiche action n°5 : Pass'Rentrée en annexes de l'ABS

- ❖ Développer des actions en faveur de la jeunesse et du jeune adulte en proposant :
 - Des aides au financement du permis de conduire

Se référer à la fiche action n°6 : aide au financement du permis de conduire (en annexe de l'ABS)

- ❖ Développer le potentiel des adolescents et leurs participations à la vie de leur commune (citoyenneté) en proposant :
 - Des emplois pendant les vacances scolaires au CCAS comme à la commune
 - Une formation au BAFA (formation générale et approfondissement)
 - Un espace dédié aux jeunes (**se référer à la CTG**)
 - Un séjour de vacances à destination des adolescents (**se référer à la CTG**)

Se référer à la fiche action n°7 : emplois pendant les vacances scolaires et fiche action n°8 : BAFA (en annexe de l'ABS)

Les séniors et personnes âgées

- ❖ Développer des actions qui luttent contre l'isolement et favorisent le maintien dans un environnement social stimulant en proposant :
 - La poursuite du partenariat avec les porteurs d'actions de prévention de la perte d'autonomie en lien avec le CFPPA
 - Des offres d'emplois des jeunes pendant les vacances scolaires

- ❖ Réamorcer un transport spécifique aux personnes âgées de plus 60 ans avec un accompagnement humain en proposant :

- Une navette d'accompagnement aux courses en partenariat avec le comité des sages

IV. Le déploiement



v. L'évaluation

L'évaluation consiste à questionner la pertinence du plan d'actions à répondre aux besoins sociaux repérés.

Au-delà d'une mise à jour régulière des données quantitatives (diagnostic de territoire), les indicateurs évaluatifs de l'ABS sont :

Pertinence : Vise à questionner le rapport besoins, enjeux/orientations

- Est-ce que le CCAS répond aux besoins sociaux des habitants ?
- L'offre de service est-elle pertinente au regard des orientations ?

Cohérence : Evalue le rapport orientations/moyens

- L'offre du territoire est-elle complémentaire ou en situation de concurrence ?
- Les moyens mis en œuvre en interne sont-ils adaptés aux orientations ?

Efficience : Questionne le rapport moyens/résultats

- Les actions et aides mis en œuvre de manière optimale au regard des moyens humains, financiers et organisationnels ?
- Est-ce que les aides et actions auront pu être développées avec d'autres moyens et dans les mêmes délais ?

Efficacité : Quantifie le rapport objectifs/résultats

- Les actions et aides mises en place ont-elles répondu aux résultats attendus ?
- Il y a-t-il des écarts ? Pourquoi ?

Impact : Evalue le rapport résultats/effets environnement

- Existe-t-il des changements significatifs et durables dans la vie et l'environnement des Laneuveillois ayant un lien de causalité direct ou indirect avec l'ABS ?
- Les aides et actions ont-elles eu un impact plus large que le public attendu ?

VI. Les annexes

Fiche action n°1 : Lutte contre le non-recours

Fiche action n°2 : Soutien à l'accès aux droits

Fiche action n°3 : Accompagnement au numérique

Fiche action n°4 : Loisirs en famille

Fiche action n°5 : Pass' rentrée

Fiche action n°6 : Aide au financement du permis de conduire

Fiche action n°7 : Emplois des jeunes pendant les vacances scolaires

Fiche action n°8 : Formation au BAFA

N°1	Lutte contre le non-recours
Thématique(s)	Action sociale
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • Méconnaissance des aides possibles apportées par le CCAS et constat des agents du CCAS d'un non-recours des aides légales lors des accompagnements • Peur d'être stigmatisé si venue au CCAS donc aggravation de la situation • 10% des Laneuvevillois vivent avec 960€ par mois • 33.1% des répondants au questionnaire rencontrent des difficultés financières • Le parc social est composé de familles monoparentales à 36.4% et de personnes isolées à 34.4% • Les difficultés socio-économiques dans certains quartiers sont sur-représentées par rapport à l'ensemble de la population
Objectif(s) opérationnel(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre lisible et accessible l'offre d'accompagnement social et d'aides proposées • Développer une démarche d'<i>allers vers</i> afin d'accompagner les personnes davantage en amont (prévention) • Travailler davantage en réseau avec les partenaires et parfaire leurs connaissances des aides sociales facultatives du CCAS
Porteur - Pilote	CCAS de Laneuveville-devant-Nancy
Calendrier	Dès le dernier trimestre 2022 pour le règlement des aides sociales facultatives / Permanences : 2023
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger et diffuser le règlement des aides facultatives du CCAS • Diffuser largement un support de communication numérique et papier par thématique, à la population et aux partenaires • Assurer des permanences d'1h30 à raison d'une fois par semaine dans un espace mis à disposition d'un bailleur dans deux quartiers distincts de la commune
Moyens	<p><i>Humains :</i> Les agents du CCAS avec recrutement d'un agent catégorie B</p> <p><i>Matériel :</i> Un local mis à disposition ou lieu adapté à la confidentialité</p> <p><i>Financier :</i> Charges salariales du CCAS Impression du support de communication</p>
Partenaire(s)	Bailleurs Sociaux- MDS de Jarville-la-Malgrange-Acteurs locaux
Indicateurs d'évaluation	<p><i>Quantitatif :</i> Nombre de sollicitations du CCAS Nombre d'aides apportées du CCAS Fréquentation des permanences</p> <p><i>Qualitatif :</i> Amélioration de la situation des personnes accompagnées ou rencontrées</p>

N°2	Soutien à l'accès aux droits
Thématique(s)	Action sociale
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • 11.9% des allocataires ont des revenus constitués à 100% de prestations de la CAF • 15% de la population vit en dessous de ce seuil de pauvreté • 19.2% des allocataires CAF sont des familles monoparentales • 22.5% des répondants au questionnaire réduisent leur budget alimentation en cas de difficultés financières • 21% des répondants au questionnaire éprouvent des difficultés à effectuer les démarches administratives numériques • Peur d'être stigmatisé si venue au CCAS donc aggravation de la situation
Objectif(s) opérationnel(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une aide alimentaire concrète, digne et de qualité • Délocaliser la borne numérique d'accès aux droits en mairie pour faciliter l'accès de tous
Porteur - Pilote	CCAS de Laneuveville-devant-Nancy
Calendrier	Aide alimentaire en 2023 Borne numérique dès que possible
Descriptif de l'action	<p>Il s'agira de proposer une aide alimentaire diversifiée et de qualité en respectant les goûts et choix alimentaires des personnes. L'idée est de compléter le colis alimentaire de produits frais, protéinés et de qualité. Laisser le choix au bénéficiaire et lui proposer des produits variés, frais, protéinés, favorisera sa prise en compte et sa dignité.</p> <p>La borne numérique sera installée en mairie lieu davantage moins stigmatisant que le CCAS (cf. fiche action-inclusion numérique)</p>
Moyens	<p>Humains : Les agents du CCAS et de la commune</p> <p>Matériel : Un lieu dédié à la distribution (non stigmatisant) permettant de stocker et d'accueillir convenable les personnes (accessible par les transports en communs, rampe d'accès, ...) Equipements en électro-ménagers</p> <p>Financier : Participation du CCAS par bénéficiaire pour le colis et l'apport de produits complémentaires</p>
Partenaire(s)	Métropole du Grand Nancy et acteurs dans l'aide alimentaire
Indicateurs d'évaluation	<p>Quantitatif : Nombre de colis distribués Nombre de produits frais, protéinés, de qualité distribués</p> <p>Qualitatif : La satisfaction des bénéficiaires La satisfaction des acteurs</p>

N°3	Accompagnement au numérique
Thématique(s)	Inclusion numérique – accès aux droits
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • 1 Français sur 6 n'utilise pas Internet et plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base • 67 % des Français de 18 ans ou plus déclarent avoir effectué au moins une démarche administrative en ligne au cours de l'année • 1 personne sur 3 déclare avoir renoncé au moins une fois à une démarche en ligne au cours de l'année, notamment les plus âgés et les plus modestes • 21% des répondants au questionnaire éprouvent des difficultés dans les démarches administratives numériques • 7.4% ne savent pas où s'adresser • 31.2% serait intéressés par une formation au numérique
Objectif(s) opérationnel(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les inégalités générationnelles et sociales face à la fracture numérique • Lutter contre la fracture numérique • Développer un lieu de référence du numérique accessible à tous
Porteur - Pilote	CCAS et Commune de Laneuveville-devant-Nancy
Calendrier	2023
Descriptif de l'action	Il s'agit de définir la mairie et plus particulièrement, un espace à l'accueil comme le lieu de référence du numérique. Cet espace permettra, en plus de la borne numérique, d'apporter un accompagnement humain tant pour les démarches administratives numériques que pour les questions qui peuvent d'être diverses (utilisation, équipement). Des permanences de deux demi-journées minimum seront assurées. Le conseiller numérique proposera, par ailleurs, des ateliers de formations et une aide à domicile si cela s'avère nécessaire.
Moyen(s)	<p><i>Humain :</i> Un conseiller numérique à temps plein</p> <p><i>Matériel :</i> Un espace à l'accueil de la mairie Une borne numérique (conventionnement MGN) Un smartphone et un ordinateur portable</p> <p><i>Financier :</i> Coût salarial du poste de conseiller numérique</p>
Partenaire(s)	Métropole du Grand Nancy- Commune de Laneuveville-devant-Nancy- Caisse des Dépôts et de Consignation – Banque des Territoires
Indicateurs d'évaluation	<p><i>Quantitatif :</i> Nombre de venues en mairie Nombre d'ateliers proposés Nombre de participants et diversité des publics Nombre de consultations de la borne</p> <p><i>Qualitatif :</i> La satisfaction des Laneuvevillois La progression des compétences numériques</p>

N°4	Loisirs en famille
Thématique(s)	Famille-Parentalité
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • Rareté des actions en faveur des familles • 40.2% de la population sont des familles • 19.2% des allocataires sont des familles monoparentales • 36.4% des occupants du parc social sont des familles monoparentales • 34.8% des répondants aux questionnaires réduisent leurs loisirs en cas de difficultés financières
Objectif(s) opérationnel(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Vivre des moments privilégiés avec ses enfants, beaux-enfants et/ou petits-enfants • Permettre aux familles les plus modestes de vivre des moments de loisirs en famille • Favoriser la mixité sociale et l'intergénérationnel par la rencontre de nouvelles personnes et le partage d'un temps convivial • Créer des souvenirs en famille, notamment pour les enfants (besoins psycho-affectifs)
Porteur - Pilote	CCAS de Laneuveville-devant-Nancy
Calendrier	Bi-annuel (hiver et été). Mise en œuvre dès que possible
Descriptif de l'action	<p>Cela consiste à deux temps de loisirs à la journée : un en hiver et un en été.</p> <p>Un barème de participation selon le quotient familial sera appliqué.</p>
Moyens	<p><i>Humains :</i> Les agents du CCAS Les animateurs de la commune, si nécessaire</p> <p><i>Matériel :</i> Les moyens du CCAS</p> <p><i>Financier :</i> Coûts du prestataire de loisirs et du transport Participation du CCAS en fonction des ressources</p>
Partenaire(s)	CAF de Meurthe-et-Moselle – MDS de Jarville-la-Malgrange
Indicateurs d'évaluation	<p><i>Quantitatif :</i> Nombre de participants (enfants et adultes) Quotients familiaux des participants</p> <p><i>Qualitatif :</i> Implication des parents dans le déroulé de la journée La satisfaction des participants Fidélité</p>

N°5	Pass'entrée
Thématique(s)	Jeunesse
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • 37.8% des Laneuevillois ont entre 0 et 29 ans (2018) • Les 12-24 ans y représentent 39.6% [des 0 à 29 ans] • Les nouvelles modalités du Pass'Entrée ne sont pas satisfaisantes. • Les modalités de distribution sont chronophages pour les agents du CCAS • Les Pass'entrée 2021 ont touché 50% des collégiens, 79% des lycéens et 63% des étudiants.
Objectif(s) opérationnel(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir une aide à destination des jeunes inscrite dans l'histoire du CCAS • Faciliter les modalités d'accès et d'utilisation de cette aide
Porteur - Pilote	CCAS de Laneueville-devant-Nancy
Calendrier	A chaque rentrée scolaire. Mise en œuvre à la rentrée 2022-23
Descriptif de l'action	<p>Distribuer une carte cadeau de 30€ aux jeunes de 12 ans à 20 ans (âge de scolarisation), résidant à Laneueville-devant-Nancy, sur inscription préalable.</p> <p>Numériser la démarche d'inscription et envoi postal ou plage définie de la distribution</p>
Moyens	<p><i>Humains :</i> Les agents du CCAS L'informaticien de la commune</p> <p><i>Matériel :</i> Les moyens logistiques du CCAS et/ou de la commune</p> <p><i>Financier :</i> Achats des cartes <i>cadeau</i> auprès d'un prestataire</p>
Partenaire(s)	
Indicateurs d'évaluation	<p><i>Quantitatif :</i> Nombre de jeunes inscrits par tranche d'âge Nombre de cartes cadeaux distribués Nombre d'heures de travail des agents à mettre en œuvre la distribution</p> <p><i>Qualitatif :</i> La satisfaction des jeunes La satisfaction indirecte des parents</p>

N°6	Aide au financement du permis de conduire
Thématique(s)	Jeunesse
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • 37.8% des Laneuvevillois sont âgés entre 0 et 29 ans (2018) • Les 16-25 ans y représentent 20.3% [des 0 à 29 ans] • Faiblesse des aides et actions du CCAS en faveur de la Jeunesse, notamment dans l'insertion professionnelle • Le coût d'un permis de conduire est relativement élevé, notamment pour les foyers les plus modestes
Objectif(s) opérationnel(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'autonomie des jeunes et leurs futures insertions professionnelles
Porteur - Pilote	CCAS de Laneuveville-devant-Nancy
Calendrier	Dès que possible
Descriptif de l'action	<p>Il s'agit d'apporter une aide financière de 50€ aux jeunes de 16 à 25 ans domiciliés à Laneuveville-devant-Nancy.</p> <p>Aide attribuée une fois par jeune et versée à l'auto-école de son choix</p>
Moyens	<p><i>Humains :</i> Les agents du CCAS</p> <p><i>Matériel :</i> Les moyens logistiques du CCAS</p> <p><i>Financier :</i> Le budget du CCAS</p>
Partenaire(s)	
Indicateurs d'évaluation	<p><i>Quantitatif :</i> Nombre d'aides distribuées par année</p> <p><i>Qualitatif :</i> La satisfaction du jeune La satisfaction indirecte de sa famille</p>

N°7	Emplois des jeunes pendant les vacances scolaires
Thématique(s)	Jeunesse et jeunes adultes
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • 16.1% des demandeurs d'emplois Laneuvevillois sont des jeunes de moins de 25 ans • Ces derniers sont 11.4% à n'avoir aucun diplôme • Difficulté d'accès à une expérience professionnelle • Frein à essayer des métiers et donc, possible source de difficulté rencontrée pour l'orientation scolaire • Besoin de légitimité et d'apporter à l'échelle locale
Objectif(s) opérationnel(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les jeunes dans la vie de leur commune en leur permettant de développer des compétences professionnelles sociales comme techniques • Soutenir les jeunes dans leurs insertions professionnelles • Participer à la construction du potentiel des jeunes de la commune • Favoriser la rencontre intergénérationnelle en proposant des emplois à destination des personnes âgées • Rompre l'isolement des personnes âgées et des personnes isolées
Porteur - Pilote	CCAS et Commune de Laneuveville-devant-Nancy
Calendrier	Dès que possible
Descriptif de l'action	La commune comme le CCAS proposent des emplois pendant les vacances scolaires. Il peut s'agir de rendre de visite à des personnes âgées, discuter avec elles comme participer aux chantiers d'espaces verts, par exemple.
Moyens	<p>Humains : Tuteurs et accompagnants au CCAS comme à la commune</p> <p>Matériel : En fonction de l'emploi</p> <p>Financier : Charges salariales liées à l'embauche des jeunes</p>
Partenaire(s)	
Indicateurs d'évaluation	<p>Quantitatif : Nombre d'emplois proposés Diversité des emplois proposés Nombre de candidats Candidatures spontanées</p> <p>Qualitatif : Satisfaction des jeunes Satisfaction des parents des jeunes Satisfaction des établissements publics</p>

N°8	Formation au BAFA
Thématique(s)	Jeune et jeunes adultes
Constat	<ul style="list-style-type: none"> • 37.8% des Laneuvevillois sont âgés entre 0 et 29 ans (2018) • Les 16-25 ans y représentent 20.3% [des 0 à 29 ans] • En 2021, aucune aide financière pour le financement du BAFA par les jeunes en 2021 • Méconnaissance des aides apportées par le CCAS • Les jeunes ne sont pas un public rencontré par le CCAS
Objectif(s) opérationnel(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'insertion des jeunes en proposant une formation à l'échelle locale • Développer leurs citoyennetés et leurs créativité • Participer à la construction du potentiel des jeunes de la commune • Soutenir leurs autonomies financières
Porteur - Pilote	CCAS de Laneuveville-devant-Nancy
Calendrier	Horizon 2023 Stage générale durant les vacances d'hiver Stage pratique durant les vacances de Printemps ou en été Stage d'approfondissement durant les vacances d'automne
Descriptif de l'action	Il s'agit d'organiser des sessions en externat de stages BAFA à destination des 17 ans - 25 ans, résidant à Laneuveville-devant-Nancy, inscrits auprès du CCAS. Le stage pratique peut être effectué au sein de la commune durant le péri-scolaire et l'été (déduction de la participation au coût du stage du jeune)
Moyens	<p><i>Humains :</i> Un organisme de formation BAFA Les agents du CCAS</p> <p><i>Matériel :</i> Une salle disponible pendant les sessions (8 jours pour la formation générale- 6 à 8 jours pour l'approfondissement).</p> <p><i>Financier :</i> Le coût des deux sessions annuelles auprès d'un organisme de formation d'Education populaire</p>
Partenaire(s)	CAF - Conseil départemental - MJC
Indicateurs d'évaluation	<p><i>Quantitatif :</i> Nombre de participants au stage Nombre de stage(s) réalisé(s) par jeune Nombre de jeunes achevant sa formation BAFA Nombre de jeunes en stage pratique auprès de la commune</p> <p><i>Qualitatif :</i> La satisfaction des jeunes La satisfaction des formateurs</p>